

# Nouveliste

SERVICE DE PUBLICITE · PUBLICITAS S. A., SION  
Téléphone (027) 2 12 36  
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

## VALAISAN

REDACTION ET ABONNEMENTS : SAINT-MAURICE  
Téléphone (025) 3 65 61  
Compte de chèques postaux Il c 274

TARIF DE LA PUBLICITE  
Annonces . . . . . 14 ct. le mm.  
Réclames . . . . . 35 »  
Mortuaires . . . . . 30 »  
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)  
Tirage contrôlé par la FRP

PREMIER QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION  
DE LA VALLÉE DU RHONE

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin officiel . . . . .	25.—	13.50	7.50
Avec Bulletin officiel . . . . .	33.—	18.—	10.—

Etranger : Demander le tarif

politique fédérale

## Taxe et allocations militaires

Parmi les discours prononcés à Locarno à l'adresse des délégués des sociétés suisses à l'étranger, il y en eut un du directeur de l'administration fédérale des finances, qui était de nature à intéresser également un certain nombre de Suisses résidant au pays, puisqu'il s'agissait de la réforme en cours de la taxe militaire.

Qu'on se rassure : il n'est pas question d'une baisse de cet impôt ! Au contraire, étant donné que depuis une vingtaine d'années les prestations du militaire en service ont fortement augmenté, on s'est avisé de demander également un effort supplémentaire à ceux qui sont dispensés du service et paient donc la taxe.

Empressons-nous de souligner cependant que l'élévation des taux n'est pas la seule caractéristique de la réforme, projetée, et qu'on a saisi l'occasion d'améliorer la loi sur des points importants, dans le sens de revendications depuis longtemps formulées, notamment par les Suisses à l'étranger. C'est ainsi qu'ils pourraient être exemptés après un séjour de dix ans hors de nos frontières, s'ils sont en âge de servir dans l'élite, et de cinq ans si leur âge correspond à celui des landwehriens.

Il y a une année déjà que l'administration avait mis un projet sur pied, qui souleva de vives critiques, parce qu'il soumettait à la taxe les hommes de 48 à 60 ans, exemptés d'un service de landsturm à peu près inexistant en temps normal. Ces critiques ont produit leur effet et cette fois l'obligation de payer la taxe

ne s'étend pas au-delà de 48 ans. On renonce, d'autre part, à tenir compte de la fortune des parents ou même des grands-parents. Ne sera pris en considération que le revenu de l'assujéti, mais au taux de 2,4 % au lieu de 1,5 % actuellement (on prévoyait 3 % l'année dernière !). En outre, la taxe personnelle passe de 6 à 15 francs.

En revanche, les déductions seront plus intéressantes qu'actuellement. Le célibataire pourra réduire son revenu de 1000 francs, l'homme marié de 2000 francs, plus 500 francs par enfant.

Pour augmenter le rendement de la taxe, on n'a pas seulement élevé les taux, mais modifié l'échelle dégressive. Alors que selon la loi en vigueur on paie taxe entière jusqu'à 32 ans, demi-taxe jusqu'à 40 ans, et un quart jusqu'à 48 ans, on prévoit la taxe entière jusqu'à 36 ans, les deux tiers jusqu'à 41 ans, un tiers jusqu'à 48 ans. Mais — autre nouveauté — les jours de service seront pris en considération. Des réductions de 10 à 20 % sont prévues, de telle manière qu'un homme réformé après 900 jours de service, par exemple, serait libéré de la taxe même s'il n'avait pas 48 ans. Le nouveau système est donc plus juste.

Ce projet devra naturellement encore être soumis aux Chambres fédérales.

Les allocations pour perte de salaire aux militaires en service sont réglées par une loi de 1952. Elles

ont été fixées à 80 % du salaire, avec un maximum de 19 francs 50 par jour. Cela semble raisonnable ; néanmoins, des demandes d'augmentation ont été formulées.

La question de la couverture financière est toutefois plus délicate. La loi de 1952 prévoyait que les prestations seraient couvertes par les 120 millions prélevés à cet effet sur le fonds de l'A. V. S., mais que des contributions devraient être perçues dès le moment où la réserve serait réduite à 100 millions.

Or, sur proposition du gouvernement, les Chambres ont accepté que le fonds de compensation soit mis à contribution jusqu'à extinction complète. Ce qui ne résout pas le problème, mais le repousse jusqu'à fin 1961. A cette date, il n'aura pas changé : faudra-t-il percevoir des contributions, et comment ?

Une motion Scherrer, déposée au Conseil national l'année dernière, proposait de couvrir les dépenses du fonds de compensation, pendant 10 ans, à la faveur d'un nouveau prélèvement sur le fonds de l'A. V. S. Cela se justifiait pleinement puisqu'au départ l'A. V. S. (dont on ne prévoyait pas la situation brillante où elle se trouve aujourd'hui) bénéficia de la fameuse répartition du « milliard » de la caisse de compensation pour les mobilisés. Mais la proposition Scherrer souleva l'opposition de la majorité des membres de la commission de l'A. V. S., de l'Office fédéral des assurances sociales, et du Conseil fédéral.

Ce qui est fort regrettable. Car cette solution n'a pas cessé d'être la meilleure. Ne voulant pas la retenuir, et n'osant pas non plus affronter le problème de contributions à percevoir auprès des « civils » en plus des cotisations d'A. V. S., le gouvernement l'a remis à plus tard. Mais que fera-t-il, dans cinq ans, si le peuple n'est pas disposé à accepter le paiement de nouvelles contributions ?

C. Bodinier.

### Fondation d'une caisse de réassurance

Jusqu'à maintenant, les caisses-maladie tendaient leurs efforts vers la lutte contre la tuberculose. Grâce aux nouvelles méthodes thérapeutiques et aux découvertes médicales de ces dernières années un immense progrès a été réalisé dans la lutte contre la tuberculose. La régression de cette maladie est telle que l'on envisage même, à brève échéance, la transformation de certains sanatoria en établissements pour d'autres cures et l'on voit même que la station climatique de Leysin met tout en œuvre pour attirer les touristes par un équipement ultra-moderne en lieu et place de malades tuberculeux qui commencent à faire défaut. C'est là un fait heureux qui fait plaisir à constater. Selon des statistiques très sérieuses, le nombre des décès imputables à la tbc est descendu de 2581 qu'il était encore en 1947, à 905 en 1952. Les institutions d'assistance et les assurances sociales ne sont certes pas étrangères à cet état de fait.

Vu les heureux résultats enregistrés dans le domaine de la lutte contre la tbc, les caisses-maladie ont constitué, dès le 1er janvier 1954, une Caisse suisse de réassurance auprès de laquelle les premières peuvent se réassurer pour couvrir

les risques trop importants qui dépassent leurs moyens financiers en matière de prestations. Cette caisse, qui s'intéresse à de multiples risques, couvre en particulier celui de la paralysie infantile.

### Une maladie redoutable et onéreuse

Chacun s'accorde à reconnaître que la paralysie infantile est une maladie redoutable comportant dans bien des cas des suites tragiques pour ceux qui en sont atteints, les rendant partiellement ou totalement incapables à travailler pour le restant de leurs jours. Son traitement est particulièrement difficile et pose de graves problèmes à la science médicale. Les traitements appliqués depuis quelques années ont permis de réaliser de tels progrès, qu'aujourd'hui on est en droit d'espérer qu'un jour viendra où la majorité des malades de la paralysie infantile pourront recouvrer une santé presque complète sinon totale. Mais il importe d'appliquer à cet effet, assez tôt et assez longtemps un traitement spécial adéquat, par conséquent très onéreux. Qui paiera ces frais ?

On sait que les méthodes modernes de traitement : emploi du poumon d'acier, traitements hydrothérapeutiques, massages, gymnastique médicale, bref tous les moyens qui s'offrent au médecin pour lutter contre cette maladie sont très élevés.

Or, actuellement, le malade membre d'une caisse-maladie, s'il est atteint de paralysie infantile, n'aura au moins pas de souci financier quant aux frais médicaux, puisque, même si les prestations de l'assurance ordinaire sont épuisées, il aura encore droit jusqu'à concurrence de Fr. 5000.—, et, pour autant que la guérison n'intervienne pas plus tôt, aux frais de traitements ambulatoires ou d'hôpital. Si, malgré tout, il reste infirme, le malade aura droit à une indemnité pouvant s'élever jusqu'à Fr. 50.000.— suivant son âge et son degré d'incapacité : le montant de l'indemnité d'invalidité lui permettra en outre de se réadapter à sa nouvelle condition physique.

### Médecin-conseil

En Suisse, un médecin rencontre en moyenne un cas de paralysie tous les sept ans. C'est pour cette raison qu'il a été désigné un médecin-conseil, spécialisé dans le traitement de cette maladie et parfaitement au courant de tous les problèmes que pose sa thérapeutique : il se met en rapport avec le médecin traitant et établit, d'en-

## LA LUTTE contre la paralysie infantile

tente avec lui, un plan de traitement du malade, en s'inspirant des méthodes nouvelles. Ainsi, en ayant un médecin-conseil, les caisses-maladie espèrent réduire le plus possible la durée de la maladie — et partant les frais des traitements — par l'application de mesures plus adéquates et, d'autre part, participer activement et directement à la lutte contre cette redoutable maladie.

Les bases de cette collaboration entre médecins et caisses-maladie constituent une nouveauté et marquent un tournant dans les rapports entre les médecins et les caisses-maladie.

D'autre part, le médecin-conseil jouit de la confiance des médecins et des caisses. Il constitue en quelque sorte une garantie que les fonds versés par les caisses sont bien mis au service de la lutte générale menée contre la paralysie infantile et ne servent pas uniquement à la détresse financière du malade ou à couvrir les honoraires du médecin. Le but poursuivi est à la fois beaucoup plus vaste et plus élevé.

### Les bienfaits de cette nouvelle branche d'assurance en 1954

Déjà à la fin de sa première année d'activité l'assurance poliomyélite comptait quelque 2,5 millions d'assurés, soit plus de la moitié de la population de la Suisse. Au cours de cette première année d'existence, cette branche d'assurance a pu étendre ses bienfaits de façon toute particulière, puisque sur 1628 cas de paralysie infantile enregistrés en Suisse, ce sont 1055 cas qui ont été pris en charge par la Caisse qui, jusqu'à fin 1954 a couvert les frais de traitement pour un total de Fr. 405.556.—.

Environ le 55 pour cent des cas de poliomyélite ont été guéris ; chez le 60 pour cent des malades, il restait des cas de séquelles de paralysie qui ont nécessité un traitement plus long, alors que le 5 pour cent restant n'a malheureusement pas pu être sauvé.

C'est tout de même un résultat fort encourageant si l'on considère que près du 80 pour cent de ces 1055 cas concernaient des économiquement faibles qui n'auraient certainement pas pu suivre les traitements forts coûteux qu'ils ont subis grâce à cette nouvelle branche d'assurance.

### Il faut des établissements spécialisés

Les problèmes qui sont liés à l'activité de l'assurance contre la paralysie sont multiples. Bien qu'en Suisse les grands hôpitaux soient techni-

quement bien outillés pour le traitement de la poliomyélite à son stade aigu, il s'avère que l'on n'accorde pas suffisamment d'importance aux traitements que nécessitent les suites de cette maladie. Aussi une des tâches principales de l'assurance paralysie infantile est de donner la possibilité à chaque malade de suivre un traitement de kinésithérapie, méthode thérapeutique qui améliore grandement l'état du malade.

Les moyens financiers dont on dispose ne suffisent pas, à eux seuls, à surmonter toutes les difficultés, étant donné qu'il n'existe encore pas en Suisse, en suffisance, d'établissements spécialisés dans le traitement de poliomyélites.

Il importe donc, dans les délais les plus courts, afin que de nombreux poliomyélitiques puissent guérir, de créer ces instituts spécialisés.

C'est ce à quoi s'emploient les caisses-maladie qui unissent leurs efforts dans ce but. Elles veulent créer des stations de rééducation des patients atteints de poliomyélite. Le financement de deux stations est en partie assuré ; une à Loèche-les-Bains qui allie aux vertus curatives de ces eaux un climat exceptionnel, et l'autre à Zurzach ; mais il manque encore quelque 600 mille francs.

### Un appel aux membres des caisses maladie

Lors de la révision de la loi sur les brevets, les maisons de produits pharmaceutiques versèrent un montant de deux millions pour compenser l'augmentation des charges résultant pour les caisses-maladie de la prolongation de la durée des brevets sur les médicaments. Ce capital a été versé à la « Fondation pour l'encouragement des tâches spéciales dans le domaine de l'assurance-maladie » qui est placée sous le patronage du Concordat suisse des caisses-maladie et de la Fédération romande et sous la haute surveillance du Conseil fédéral. C'est donc grâce à cette fondation que le financement de base pour la création des deux stations-polios citées ci-dessus est en majeure partie assuré.

Un appel sera lancé à tous les membres des caisses-maladie, dès le début de septembre, pour leur demander de couvrir, par des dons volontaires le solde des besoins financiers pour créer ces deux stations-polio. Nous ne doutons pas que cet appel sera entendu et que dans un très proche avenir, deux nouveaux instituts pour la réadaptation de poliomyélitiques sera un fait accompli ! (Cg.)



Centre séduois de pasteurisation, Sion  
En vente dans toutes les épiceries et cafés

nouvelles du monde



FRANCE

Encore un nouvel incendie de forêt près de Nice

Un nouvel incendie de forêt a éclaté hier matin dans la région de Tourette Levens, à 12 km. au nord de Nice. Trois autres incendies ont éclaté dans l'après-midi de mercredi et sont actuellement combattus : à la Turbie, au-dessus de Monaco, dans la forêt de Peygros au sud-ouest de Grasse et dans la forêt de Valbonne, au nord de Cannes.

La foudre s'abat sur une étable 16 porcs et 15 veaux carbonisés

Au cours d'un orage particulièrement violent, la foudre est tombée au Chatelard, près de Bourg - Saint - Maurice, sur un chalet dont le rez-de-chaussée était aménagé en étable. Les 16 porcs et les 15 veaux qui s'y trouvaient ont tous été foudroyés et à-demi carbonisés.

Au premier étage, les propriétaires, M. et Mme Payot et leurs enfants, n'eurent aucun mal. Seul l'un de ceux-ci, âgé de 15 ans, eut des cheveux brûlés par la foudre qui pénétra par la fenêtre ouverte.

5000 soldats en route pour une destination inconnue

Le journal parisien « France-Soir » rapporte jeudi que plus de cinq mille soldats français quitteront Marseille ces prochains jours pour une destination inconnue. Le journal ajoute qu'un premier contingent embarquera vendredi sur les paquebots « Pasteur » et « Eridan ». Un troisième navire, l'« Athos 2 », lèvera l'ancre samedi.

Un gisement de 250 millions de tonnes de charbon

Les recherches charbonnières dans le Jura, entreprises par les charbonnages de France en liaison avec le bureau de recherches géologiques et géophysiques, sont arrivées à leur terme.

Cette campagne de sondages a permis de déterminer l'importance du gisement et sa structure approximative. On a évalué à 200-250 millions de tonnes la quantité de charbon exploitable. Ce gisement est donc de moyenne importance comparé, par exemple, aux gisements du nord de la Lorraine, dont les réserves sont encore respectivement de l'ordre de 4 à 5 milliards de tonnes.

Par contre, le charbon du Jura est cokéfiable (analogue au Sarrois). La France manque de combustible de cette qualité.

ALLEMAGNE

Après les émeutes de jeunes gens Le mystère demeure

Les émeutes de jeunes gens qui se sont produites ces derniers temps dans certaines villes de l'Allemagne occidentale, se sont poursuivies mercredi soir à Hambourg et à Dusseldorf.

Après une bagarre dans un établissement où l'on jouait de la musique de jazz, dans le centre de Dusseldorf, des attroupements de plusieurs centaines de jeunes gens ont été dispersés par la police.

Deux cents de ces forcenés ont bloqué la circulation des automobiles à la Fuerstenplatz. Les autorités pensent qu'il s'agit d'un mouvement dirigé mais dont les instigateurs ne sont pas encore identifiés.

La police de Dusseldorf a constaté la présence de « camions mystérieux » dont les occupants donnaient des signaux aux jeunes gens.

ESPAGNE

Il neige sur les îles Canaries

La neige a fait son apparition dans les îles Canaries. Elle est tombée en abondance au sommet du Pic de Teide, 3175 mètres d'altitude, dans l'île de Ténériffe. De violentes averses ont été enregistrées en d'autres points de l'île.

CASINO DE MONTREUX

samedi 1er septembre à 21 heures

Se Tour de France de l'élégance parisienne.

GEORGES FERRY

et ses girls dans un show attractif et dansant, unique en saison

GAY-PARIS

avec les quatre sexy - girls Mademoiselle France - Miss Sex-Appel Lady Paname - La Môme Grishbi

deux orchestres

MARIO FALK - GENE GARIN

VARIETES INTERNATIONALES

Entrée Fr. 5.- plus taxe - Réserv. 624 70

BELGIQUE

Marcinelle

Il reste 150 corps à remonter

Les sauveteurs de Marcinelle ont dû interrompre jeudi matin les opérations de remontée des corps de l'étagé 1035. La cage est de nouveau bloquée, la paroi du puits se lézarde dangereusement. On ne pense pas qu'on pourra reprendre les opérations avant vendredi.

Il y a environ 150 corps à remonter du fond de la mine. On en a remonté six.

AUTRICHE

Deux policiers tués par un cambrioleur

La police autrichienne a annoncé jeudi que deux policiers ont été tués au cours d'un échange de coups de feu avec un homme, près d'Oberalp, dans la région de Hollabrunn (Basse-Autriche), dans la nuit de jeudi. Le rapport de police déclare que les officiers de police étaient chargés d'arrêter un homme soupçonné de cambriolage et qui s'était barricadé dans une maison. Lorsqu'ils pénétrèrent dans la maison, l'homme tira sur eux; les blessant mortellement. L'un d'eux a encore pu riposter, blessant l'homme assez grièvement. Celui-ci a été transporté à l'infirmerie de la prison.

AMÉRIQUE

Un avion s'écrase au sol Vingt-deux personnes à bord

La base navale de Kodiak communique qu'un avion de la ligne « Canadian Pacific » s'est écrasé à Col Bay, à environ 725 kilomètres au sud-ouest de Kodiak.

L'avion avait à bord 22 personnes dont 14 passagers. Il y aurait douze morts et trois disparus.

L'accident s'est produit au-dessus de l'île Unimak, à 70 kilomètres au sud-est de Col

ATTAQUE RUSSE CONTRE DULLES

Commentant la conférence de presse, tenue mardi, à Washington, par M. Foster Dulles, les « Isvestia » déclarent que le secrétaire d'Etat américain a « dénaturé » intentionnellement, la position de l'Union soviétique sur la question de Suez.

L'organe du gouvernement soviétique, dont l'article est diffusé par « Tass », attaque violemment, à cette occasion, le comité des « Cinq » qui, dit-il, « n'est pas comme on le prétend dans certains milieux l'émanation de la majorité mais la création de dissidents, ayant manœuvré, d'une façon peu habile, à la conférence de Londres et cherchant maintenant à prendre leur revanche en dehors de la conférence. »

Le secrétaire d'Etat américain, écrivent les « Isvestia », a affirmé, en dépit des faits, qu'à la conférence de Londres l'Union soviétique aurait été isolée parmi les 22, comme un pays qui n'a pas essayé de chercher la voie de la solution pacifique du problème de Suez. Cependant, on sait que l'Union soviétique a appuyé les propositions de l'Inde, soutenues également par l'Indonésie et Ceylan, c'est-à-dire un bloc de pays de 700 millions d'habitants.

Alors qu'à la conférence de Londres personne n'a mis en doute le fait que par la convention de 1888 le canal de Suez est propriété

égyptienne, lors de sa conférence de presse, M. Dulles a affirmé qu'en vertu de la convention le canal était international. Dénaturant ainsi les faits démontrés que les puissances occidentales ne possèdent aucune argumentation solide pour la défense de leurs propositions.

« Enfin, au cours de sa conférence de presse, M. Dulles a jonglé, un peu librement, avec les termes de « minorité » et de « majorité ». Il ne peut être question d'aucune majorité ou minorité à la conférence de Londres, étant donné qu'aucune proposition n'a été mise aux voix. On a eu recours à cette falsification des faits, uniquement afin de faire croire à l'opinion publique mondiale que le comité des cinq est le produit de la majorité, alors qu'en fait il n'est que la création des dissidents. »

Les « Isvestia » reprochent encore à M. Dulles « d'avoir évité, soigneusement, de parler des préparatifs militaires des occidentaux, notamment dans le bassin oriental de la Méditerranée et des menaces d'utiliser la force contre l'Egypte qui sont proférées à l'Ouest. Mais, conclut, le journal, les peuples croient non aux paroles, mais aux actes. Les actes des Occidentaux les dénoncent comme partisans des anciens régimes colonialistes. »

POLOGNE

Ils choisissent la liberté

Six touristes polonais qui devaient rejoindre dans le port de Stockholm leur bateau en partance pour la Finlande, ne se sont pas présentés à l'embarquement.

Ils participaient sur le « Masowsze » (bateau polonais) à une croisière en Baltique.

Deux se sont présentés hier matin à la police et ont demandé à bénéficier du droit d'asile.

ASIE

Le gouvernement du Pakistan oriental démissionne

Le premier ministre du Pakistan Oriental, M. Abu Hossain Sarkar, et ses 11 collaborateurs, ont démissionné, après avoir gouverné pendant près de 15 mois. On prévoit que le leader de l'opposition, M. Ataur Rahman Khan, sera appelé à former le nouveau ministère. En attendant, c'est le gouverneur qui assurera l'intérim.

ITALIE

Une nouvelle première

Cesare Maestri, le célèbre guide italien, a réalisé l'ascension de la paroi du Groz, dans la vallée des Seghe et a effectué la descente par le versant opposé, exploit qui n'avait jamais été réussi jusqu'à présent.

L'ascension a duré quatre heures, tandis que la descente, qui comportait des difficultés du 5e degré supérieur, a été effectuée en trois heures.

dans les cantons

GENÈVE

Trois des cinq tziganes sont repartis pour la Hongrie

On sait que cinq tziganes de l'orchestre du groupe folklorique hongrois qui participa aux fêtes de Genève, n'étaient pas retournés avec le groupe dans leur pays.

Or, trois de ceux-ci ont décidé de rejoindre leurs familles et sont repartis pour la Hongrie.

ARGOVIE

La Cour criminelle opère

La Cour criminelle argovienne a condamné à 16 mois de prison une employée de bureau âgée de 27 ans pour détournements répétés représentant une somme totale de 30.000 francs.

Elle a prononcé une peine d'emprisonnement de onze mois contre un individu qui s'était rendu coupable d'un vol de cuivre. Il s'était enfui en Allemagne, d'où il fut extradé. Enfin, un alcoolique a été condamné à six mois de reclusion pour avoir eu des relations coupables avec sa sœur, faible d'esprit.

BALE

Un magasin d'horlogerie cambriolé

Un magasin d'horlogerie situé non loin de la gare CFF a été cambriolé dans la nuit de mercredi à jeudi. Le voleur a scié un barreau de fer et enfoncé la vitre de la devanture et a ainsi réussi à pénétrer à l'intérieur où il s'est emparé pour des milliers de francs de marchandises. C'est la 3e fois que ce magasin reçoit la visite de cambrioleurs.

Dernier pèlerinage à La Salette

17 au 19 septembre en l'honneur de la fête de l'apparition

Un dernier pèlerinage de saison partira pour la SALETTE le 17 septembre à 15 h. 30 de Genève (6, rue Petitot) et sera de retour le 19 vers 20 h., pèlerinage organisé par CARITAS.

Nous serions heureux si les amis de Caritas et leurs connaissances saisissaient cette occasion pour se grouper autour de la Vierge Marie pour la fête de l'apparition. De très belles cérémonies dont la messe de minuit (18 au 19) auront lieu au Sanctuaire. Retrouvons-nous donc nombreux à ce pèlerinage en donnant notre inscription à Caritas.

Abbé Paul Bouvier, directeur de Caritas, Genève.



agriculture

Dépérissement de l'abricotier

Combien de familles du Valais central ne tirent-elles pas de la culture de l'abricotier leur principale ressource.

Avec ses 500.000 sujets en demeure, le Valais aura cette année une récolte d'environ 1.500.000 kilos, soit 2 kg. 600 en moyenne par arbre.

C'est dire que le paysan n'en tirera rien pour son travail annuel, la fumure, les engrais, les amortissements, n'étant même pas couverts.

Vous, les sympathiques consommateurs de notre petite Suisse unie et solidaire, avez-vous, dites-moi, l'impression que le cultivateur peut, sans trop d'épreuve, supporter ce contre-coup ? Il n'est que de constater la désertion de nos campagnes pour penser que le sort de ceux qui y travaillent n'est point enviable.

Affligé par le coup du sort, incompris de ses confédérés, le paysan réagit parfois brutalement. Ne voulons-nous pas ensemble chercher à en analyser les causes. Nous nous estimons réciproquement d'autant mieux après.

Face au tarissement de la source — par la mortalité inquiétante d'abricotiers apparemment sains — le Comité du Syndicat des producteurs de fruits et légumes de Saxon, a entrepris, d'entente avec nos stations agricoles

cantonales, des démarches pour en connaître les causes et si possible les enrayer.

Une commission d'étude s'est rendue en France, en juillet dernier, immédiatement avant la cueillette. Dans les prochains numéros de « La Terre valaisanne », elle fera part de ses constatations et de ses suggestions.

Il s'agit, dans le cadre de l'approvisionnement du pays, d'un problème qui intéresse non seulement nos agriculteurs, mais aussi les milieux du commerce et de la consommation.

Syndicat des producteurs, Saxon. Edm. M.



L'Orchestre symphonique de Cologne et l'Orchestre National de Paris

Bien que de tradition et de tempéraments opposés, l'Orchestre symphonique de Cologne et l'Orchestre National de Paris se rapprochent par leur désir de faire toujours mieux dans le domaine de la musique. Même continuité dans le travail commun, même discipline, même homogénéité.

Toutefois, si l'Orchestre National de Paris a été créé pour représenter l'école instrumentale française dans tous les pays du monde, l'Orchestre symphonique de Cologne exerce son activité sur un plan plus restreint. Il est à la Ville de Cologne ce qu'est pour nous l'Orchestre de la Suisse romande, un ensemble, trié sur le volet, qui donne tous les concerts d'abonnement de la ville. Il est également spécialisé dans les enregistrements pour maisons de disques.

Ce sont ces deux ensembles que les mélomanes auront le grand privilège d'entendre jouer dans la nouvelle salle de concert du Pavillon de Montreux, à l'occasion du 11e Festival international de musique « Septembre musical », qui durera du 7 septembre au 5 octobre 1956.



Vendredi 31 août 1956

SOTTENS. — 7 h. Disques. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Disques. 8 h. Fin.

11 h. Emission d'ensemble. 12 h. 15 Le memento sportif. 12 h. 30 Sélection d'opéra-comique. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 D'une gravure à l'autre. 13 h. 20 Les fils de Bach. 13 h. 40 Oeuvre d'Ottorino Respighi : Glis Uccelli. 14 h. Fin.

16 h. 30 Katinka, fantaisie lyrique. 17 h. Feuilleton. 17 h. 20 Musique sans frontière. 17 h. 30 Jazz aux Champs-Élysées. 18 h. 20 En un clin d'œil. 18 h. 35 Rythmes et couleurs. 18 h. 55 Micro-partout. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 La situation internationale. 19 h. 35 Instants du monde. 19 h. 45 Solistes de l'OSR. 20 h. 05 Routes ouvertes. 20 h. 30 Gala public de variétés. 21 h. 10 L'Ascenseur, sketch. 21 h. 20 Musique de chambre de Mozart. 21 h. 35 Paroles de notre temps. 22 h. 15 Oeuvre inédite d'Honegger. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Nations Unies. 22 h. 40 Musique de notre temps. 23 h. Championnats du monde cyclistes sur piste. — Fin.

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Disques. 7 h. Informations. 7 h. 05 Disques. 7 h. 30 Fin.

11 h. Emission d'ensemble. 12 h. 15 Communiqués touristiques. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Le Radio-Orchestre. 13 h. 25 Musique de chambre de Brahms. 14 h. Pour madame. 14 h. 30 Fin.

16 h. 30 Concert pour les malades. 17 h. Orchestre récréatif. 17 h. 30 Pour les enfants. 18 h. Capriccio. 18 h. 15 Documentaire. 18 h. 45 Capriccio (suite). 19 h. 05 Chronique mondiale. 19 h. 20 Communiqués — Informations — Echo du temps. 20 h. Concert. 22 h. Le poème du mois. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Championnats du monde cyclistes sur piste. 22 h. 30 Danses. — Fin.

VETROZ

Tombola

Le tirage de la tombola, organisée à l'occasion de l'inauguration du drapeau de la société de tir « Les Armes Réunies », a donné les résultats suivants :

1er lot	No 2108
2e lot	No 2422
3e lot	No 1957
4e lot	No 2956
5e lot	No 1184
6e lot	No 1522
7e lot	No 2529
8e lot	No 1764
9e lot	No 2652
10e lot	No 2572
11e lot	No 2815
12e lot	No 2651
13e lot	No 2275
14e lot	No 1518
15e lot	No 2888

Les lots sont à la disposition des gagnants dès ce jour et sont à retirer pour la fin septembre 1956 à la Coopérative l'Union.

Le comité.

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
France	—,99	1,04
Angleterre	10,95	11,45
USA	4,26	4,29
Belgique	8,45	8,65
Hollande	109,—	112,—
Italie	—,66 1/2	—,69 1/2
Allemagne	99,—	102,—
Autriche	16,—	16,50
Espagne	9,—	9,40
Canada	4,55	4,58
Danemark	58,50	61,50
Suède	79,50	82,50
Norvège	56,50	59,50

Cours obligamment communiqué par l'Union des Banques suisses.

Raccommodez même le jour de lessive



.. grâce à OMO qui travaille pour vous pendant la nuit!

Trempez la veille votre linge dans OMO et vous gagnerez un temps précieux! OMO travaille pendant la nuit intensivement: il détache la saleté des tissus et la dissout. Avec OMO, vous faites votre lessive en moitié moins de temps! En plus, cet excellent produit à tremper confère à votre linge et à votre buanderie un parfum agréable et rafraichissant. OMO vous donne des ailes au travail...

Excellent aussi pour dégrossir dans toutes les machines à laver!



**AVEC OMO TREMPÉ EST A MOITIÉ LAVÉ!**



Nous cherchons une gentille

**jeune fille**

de 18 à 25 ans pour aider au ménage, éventuellement servir au café. Vie de famille assurée, congés réguliers.

Faire offres à Mme Pauchard, Cerele du Sapin, Neuchâtel. Tél. (038) 5 17 41.

**On cherche, bonne sommelière**

bons gages, bonne place. Entrée immédiate.

S'adresser Hôtel de l'Ours, Reconvilier (Jura bernois), téléph. (052) 9 21 15.

**Sommelière**

On demande de suite ou à convenir une sommelière. Bon gain. S'adresser au tél. (026) 6 50 98.

**Bois de feu**

déchets de scierie, charpenterie, coupés, à liquider de suite. Marc Bovier, téléph. 4 74 85, Chamason.

La boucherie Emile Valentini, à St-Maurice, a l'honneur d'aviser sa fidèle clientèle qu'elle remettra son commerce à partir du 1er septembre, à Monsieur

**Franz Frauschiger**

Elle la remercie de la confiance qu'elle lui a toujours témoignée et espère qu'elle la reportera sur son successeur.

Me référant à l'avis ci-dessus, j'ai l'honneur d'aviser la population de St-Maurice qu'à partir du 1er septembre, je reprendrai la boucherie

**Emile Valentini**

Par des marchandises de 1er choix et un service rapide, j'espère mériter la confiance que je sollicite.

**Franz Frauschiger**

**RAMONEUR**

Ouvrier qualifié et sobre est demandé pour place stable, chez

L. BARMAVERAIN, maître-ramoneur, à Genève, 2, rue des Délices, téléph. (022) 53 19 82. Entrée de suite ou à convenir.

**Renouvellement de linge de maison et trousseaux**

Ecrire: Case postale No 231, Vevey.

Si vous visitez

**EINSIEDELN**

vous trouverez bon accueil et vous serez bien soignés à l'HOTEL SAINT-JEAN, maison de vieille renommée, vis-à-vis du couvent.

Tél. (055) 6 17 41.

Fam. Lienert.

**POUR LA RENTRÉE DES CLASSES**

**Grand choix de sacs d'école pour filles et garçons**

en cuir à partir de **9.80**

**Sacs d'école pour filles et garçons**

toile de chasse grise **5.90**

**Etui avec fermeture éclair, en cuir**

contenu 14 pièces dont 6 crayons de couleurs **4.95**

**Grand choix d'étuis: en plastic à partir de 2.75 et en cuir à partir de 3.95**

**Ardoises lignées**

cm. 17 x 26 **1.25**

cm. 22 x 30 **1.65**

**Compas**

sur carte, les 4 pces **-.75**

dans étui 7 pièces **2.95**

**Crayons couleurs Corrector**

la boîte de 6 pièces **-.95**

la boîte de 12 pièces **1.50**

**Cahiers imitation toile cirée**

48 feuilles **-.75**

72 feuilles **1.15**

Prespan et spirale, 48 feuilles **-.95**

**Cahiers officiels des écoles du Canton du Valais**

Toutes règlures 40 pages les 5 pièces avec 5 doublures **-.95**

**Grand choix boîtes de crayons couleurs, Caran d'Ache, Prismalo, etc...**

**Becs de plumes, recommandés**

les 12 pièces **-.30**

**Naturellement**

**Règles plates graduées**

30 cm. **-.50**

40 cm. **-.75**

50 cm. **1.25**

Et ne l'oubliez pas **SIÈGE SOCIAL A SION**

*à la* **PORTE NEUVE**

Tel. 22951

**SION**

**S.A.**

**LA DÉFAITE HÉROÏQUE**

51

**ALBERT ANTOINE**  
Membre de la Société belge des auteurs (S. A. B. A. M.)

roman inédit et vécu

— Bonté divine! Ma valise-chapelle! Je l'avais complètement oubliée! Quelle distraction impardonnable! Merci, mille fois merci, mon cher Deruthe. Pour la deuxième fois de votre vie, vous venez de sauver le bon Dieu!

— Ah! tu vois? Je me suis trompé de valise, n. de D... J'ai cru que c'était ma réserve d'alcool. Si j'avais su.

— Mais vous le saviez, mon major, puisque c'est vous-même qui avez apporté ici votre valise personnelle! dit l'adjudant Morel.

— Est-ce qu'on te demande si ta grand-mère fait du vélo? T'aurais pas pu la boucler? N. de...

Mais l'admirable officier n'acheva pas son juron. Il sortit de sa poche un petit flacon de cognac et en but une large rasade.

Le bombardement cessa brusquement. Nous ne retournâmes pas à notre ancien cantonnement. Le château avait beaucoup souffert et nous apercevions sa silhouette mutilée, là-bas, près de la localité. Force nous fut d'élire domicile en plein air, à la lisière d'un bouquet de sapins. Dans le courant de l'après-midi, une escouade de téléphonistes vint nous relier par fils à notre batterie de combat. Celle-ci avait dû se déplacer de deux kilomètres plus au sud: elle avait été repérée par un avion de reconnaissance et, quelques instants plus tard, elle avait subi un feu d'artillerie qui nous avait tué cinq hommes et blessé dix chevaux.

Nous ne devions d'ailleurs pas rester long-

temps dans cet endroit. Les nouvelles qui nous parvenaient n'étaient pas rassurantes. La bataille de l'Escaut ne serait, en somme, qu'une action retardatrice servant à protéger le flanc des armées alliées qui devaient tenter une offensive dans la Somme en vue de rétablir le contact avec les fronts de France.

En effet, le Haut Commandement Allié s'était réuni en conférence à Ypres pour élaborer un nouveau plan stratégique. Il avait été décidé que l'armée belge servirait de couverture nord-est aux forces franco-britanniques attaquant au sud-ouest en direction de Bapaume et de Cambrai, pendant qu'une armée française essaierait de les rejoindre en déclenchant une offensive venant du sud en partant de la Somme pour se porter en direction d'Amiens.

— Mais alors, il va falloir étendre davantage notre front si les Anglais abandonnent les sec-

teurs belges qu'ils défendent! fit remarquer l'aumônier Lesire.

— Evidemment! répondit le major Deruthe. La tête de pont de Gand tient toujours mais, pour remplacer les Britanniques qui combattaient au sud-ouest d'Audenarde, nous sommes forcés d'étirer nos lignes jusqu'à Menin. Il faudra, par conséquent, disposer nos maigres forces sur une longueur d'environ nonante kilomètres. C'est trop, beaucoup trop! Nous serons donc obligés d'abandonner les positions de Gand et du canal de Terneuzen pour effectuer un nouveau repli sur le canal de dérivation de la Lys.

— Bonté divine! Mais vous plaisantez, mon cher Deruthe!

— Je n'ai aucune envie de plaisanter en ce moment, mon vieux Lesire! rétorqua l'officier en allumant sa pipe.

— Bonté divine!

— Eh! Quand bien même tu répéteras tes « Bonté divine » à chaque instant, cela ne servirait à rien du tout. Ce qu'il faudrait, c'est de l'aviation et encore de l'aviation sinon, nous y laisserons tous nos carcasses... Tu verras, Lesire, l'heure est bientôt là où nous entrerons tous les deux bras dessus, bras dessous, en paradis.

— Si Dieu nous y accepte, mon cher Deruthe!

— Ah, parce qu'il faut montrer patte blanche pour pénétrer là-dedans? Eh bien tu passeras le premier, histoire de me faire un peu de réclame... et tu laisseras la porte entrouverte. J'arriverai bien à m'y infiltrer en douce...

— Si je le peux, je n'y manquerai certainement pas, mon ami!

— Merci, Souverain Pontife! fit le major en s'inclinant avec respect.

Puis, se retournant et ayant aperçu un cheval détaché qui gambadait dans la plaine, il apostropha le cavalier négligent avec violence:

— N. de D...! Hep, toi là-bas! Tu ne peux pas faire attention? Sacré bougre de jeanfou-tre! Tu mériterais que je te colle huit jours!

Et, voyant l'homme s'approcher dangereusement derrière la bête qui s'était enfin arrêtée pour brouter, il s'emporta:

— Attention! Pas du côté de la croupe, imbécile! Prends garde! Tu vas ramasser une ruade!



## Bénédictio du drapeau de la Fédération des Sociétés de tir du district de Sierre

(correspondance retardée)

La Fédération des sociétés de tir du district de Sierre, que préside M. Henri Gaspoz, membre du Comité central de la Société suisse des carabinières, fait preuve d'une activité des plus réjouissantes.

Fondée il y a deux ans seulement, elle a organisé dernièrement à Montana-Village son 2e Tir annuel, qui coïncidait avec la bénédiction du drapeau de la fédération. — Nous devons ici une mention spéciale pour cet emblème qui sort vraiment des sentiers battus et qui fait particulièrement honneur à l'artiste — peintre Gérard de Palézieux de Veyras, qui en a conçu la maquette, ainsi qu'aux Révérendes Sœurs du Couvent de Géronde qui l'ont confectionné.

En effet, ce drapeau aux couleurs sieroises avec tous les attributs inhérents au tir, représente sur un côté un saint Sébastien, le patron des tireurs d'une manière remarquable.

Ce fut donc une journée qui fera date dans les annales de notre jeune fédération de tir et cela tant par le succès de la manifestation elle-même qui fut excellemment organisée, que par la participation nombreuse des tireurs et leurs beaux résultats comme par la grande affluence de la population de toute la région, qui a tenu ainsi à témoigner de sa sympathie et de son intérêt à notre chère cause du tir.

La journée a débuté par l'office divin, célébré dans l'église paroissiale de Montana-Village où M. l'abbé Mayor, curé de Chermignon et capitaine - aumônier militaire, prononça un très beau sermon de circonstance.

Puis M. le curé Fournier, desservant de la paroisse de Montana-Village, procéda à la bénédiction du drapeau porté par le parrain, M. le colonel Salzmann, accompagné de la marraine, Mme W. Bieri.

Après la sortie de l'église, M. Henri Gaspoz, au nom du Comité cantonal des tireurs valaisans, adressa à l'assistance ses remerciements, félicitant surtout les tireurs de la région de Sierre pour leur bel esprit patriotique et soulignant le rôle toujours important joué par le tir dans notre défense nationale.

Un cortège tout marqué de distinction par sa fière allure, conduit par la fanfare Le Cor des Alpes, sous la direction de M. Schuttel, parcourut ensuite les artères principales du village, avant de se rendre à l'emplacement du tir, où la compétition qui avait déjà commencé la veille se poursuivait. Elle devait s'achever avec le déclin de la journée, par le palmarès que nous publions ci-dessous.

A midi, une raclette fort bien apprêtée et goûtée réunissait aux alentours du stand officiels et invités parmi lesquels on notait indépendamment des personnalités religieuses et civiles plus haut citées, MM. le colonel François Meytain, officier fédéral de tir, Aloys Theytaz, préfet du district accompagné de son huissier, M. Robert Zufferey, Isaïe Duc, président de la commune de Chermignon, le major Fabien Rey, qui fonctionna comme « major » de table dans la partie oratoire qui suivit et au cours de laquelle plusieurs discours furent prononcés.

C'est ainsi que l'on entendit tout d'abord M. Ernest Viscolo, président du comité d'organisation, apporter ses cordiaux souhaits de bienvenue et ses remerciements à tous ceux qui, soit par leur présence ou autrement, ont contribué à la réussite de cette manifestation patriotique, tandis que MM. les abbés Fournier et Mayor, le colonel Meytain et M. Duc, président de Chermignon, avaient chacun des paroles très heureuses pour souligner le sens à la fois bienfaisant et patriotique d'une telle journée.

Et ce fut, le soir, sur la place centrale du village, la proclamation des résultats par MM. Gaspoz et Viscolo, respectivement président et secrétaire de la Fédération des sociétés de tir du district, que nous tenons à féliciter, ainsi que tous leurs collègues du Comité d'organisation pour avoir si bien assuré le succès de cette manifestation des tireurs du grand district du soleil valaisan.

Z.

Voici le classement des sections :

### PREMIERE CATEGORIE :

1. Muraz 82,555 — 2. Chippis 79,625 — 3. Sierre 78,217 — 4. Montana-Vermala 76,625 — 5. Lens 68,555.

### DEUXIEME CATEGORIE :

1. Montana-Village 77,500 — 2. Miège 76,857 — 3. Vissoie 76,853 — 4. Mollens 75,428 — 5. Granges 74,571 — 6. Randogne 73,666 — 7. Veyras 69,500 — 8. Venthône 61,855.

En première catégorie, ce fut M. Emile Derivaz, des Armes réunies de Montana, qui, avec 91 points, a été sacré roi du tir, et en 2e catégorie, M. Paul Bonvin, de la Société de tir militaire de Montana, avec 84 points.

Le gagnant du challenge attribué au tireur ayant « plus de 50 ans » est M. Basile Beysard, de Sierre, avec 82 points et le gagnant du challenge des juniors est M. Aldo Orlandi, de Sierre, avec 88 points.

Voici les meilleurs résultats individuels avec distinction :

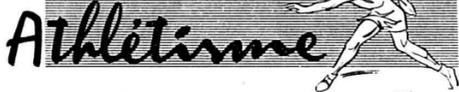
### CIBLE « SECTION » :

91 : Derivaz Emile, Montana — 90 : Orlandi Louis, Sierre — 88 : Orlandi Aldo, Sierre — 87 : Lamont Gérard, Lens ; Bonvin Georges, Lens — 85 : Zufferey Maurice, Muraz ; Berclaz Camille, Muraz ; Rapillard Frédéric, Sierre ; Cina Benjamin, Montana — 84 : Bonvin Paul, Montana ; Mounir Charles, Miège ; Zufferey Albert, Chippis — 83 : Pont Edouard, Muraz ; Tanner Fernand, Sierre ; Gunter Gaspard, Muraz ; Zufferey Narcisse, Chippis — 82 : Rüdin Fritz, Montana ; Caloz Henri, Muraz ; Zuber Joseph, Chippis ; Ungemacht Fernand, Sierre ; Emery Georges, Sierre ; Beysard Basile, Sierre ; De Preux Edmond, Sierre ; Clivaz Jean-Pierre, Randogne ; Perruchoud Jean, Granges — Hors concours : Meytain François, Saint-Maurice : 87.

### CIBLE « MONTANA » :

55 : Lamont François, Lens — 54 : Sprenger Robert, Montana ; Meytain François, Saint-

Maurice — 53 : Perruchoud Jean, Granges ; Ungemacht Fernand, Sierre ; de Chastonay V., Sierre — 52 : Lamont Gérard, Lens ; De Preux Edmond, Sierre ; Orlandi Aldo, Sierre — 51 : Zufferey Guy, Muraz ; Clivaz Jean-Pierre, Randogne ; Bunter Aloïs, Sierre ; Tanner Fernand, Sierre ; Waser Henri, Sierre ; Derivaz Emile, Montana-Village — 51 : Rey Angelin ; Grandjean Jean, Sierre ; Beysard Renaud, Sierre ; Zufferey André, Chippis ; Zufferey Isaïe, Chippis ; Perraudin Raymond, Saint-Léonard ; Crettaz Albert, Vissoie.



## Athlétisme

### Suisse-Danemark à La Pontaise (Lausanne)

Battue très nettement par l'Allemagne, la Suisse fera-t-elle mieux dimanche prochain contre le Danemark. C'est la question que se posent tous les sportifs à la veille de la rencontre qui opposera, à la Pontaise, la meilleure formation des deux pays.

Le Danemark, certes, n'est pas de la taille de l'Allemagne ; ses athlètes sont excellents pourtant dans le demi-fond et Nielsen, notamment, fut un recordman du monde du 1500 m, avant de se faire ravir le titre par le Hongrois Rozavolgyi. Notre pays, aux prétentions modestes malgré la progression assez régulière de ses athlètes, peut donc prétendre à la victoire. Mais il faudra pour cela que nos sprinters fassent mieux qu'à Karlsruhe où ils ont passablement déçu. L'absence de Steger, notre meilleur homme en demi-fond, n'explique pas tout. Espérons donc une réhabilitation et une meilleure performance d'ensemble de nos représentants qui évolueront cette fois devant un public qui ne ménagera pas ses applaudissements. Le match débutera le matin à 8 heures 30 et se poursuivra l'après-midi dès 15 heures 30 jusqu'à l'ouverture de la rencontre de football comptant pour le championnat suisse de ligue nationale A : Lausanne-Chiasso. Tout laisse croire que la rencontre Suisse-Danemark se disputera donc devant une bonne chambrée de spectateurs, ce qui peut avoir une influence sur le comportement des acteurs et, partant, sur leurs résultats.

Précisons que les organisateurs ont prévu les plus belles courses pour l'après-midi, les billets du match de football donnant droit à l'entrée du meeting d'athlétisme et vice-versa. Très heureuse cette entente entre dirigeants de football et d'athlétisme et qui devrait être imitée plus souvent... ailleurs.

Voilà un programme qui va inciter plus d'un sportif à prendre le chemin de la Pontaise afin d'y vivre de beaux moments si le temps veut bien être favorable. Les acteurs, eux, sont prêts et l'ombre de Melbourne se profilera sur le stade ; quant aux footballeurs, à 15 jours de Suisse-Hollande, l'œil du sélectionneur sera sur eux car Chiasso et Lausanne comptent de nombreux internationaux dans leurs rangs.

### Le crossmann agaonois Coquoz à Schaffhouse

Le marathon national aura lieu dimanche à Schaffhouse ; il réunira l'élite des spécialistes du pays à l'exception de Vonwiller et Glauser retenus à Lausanne pour la rencontre d'athlétisme Danemark-Suisse. Cette longue course est particulièrement dure puisqu'elle comporte plus de 40 km. sur un terrain varié. Il s'agit d'être en forme et, surtout, d'avoir une résistance physique à toute épreuve, le parcours étant généralement bouclé en moins de 2 h. 45'.

Maurice Coquoz, actuellement en bonne condition et qui n'a cessé de s'entraîner sérieusement, ira tenter sa chance et nous espérons qu'il parviendra à se classer en bon rang. Rappelons qu'au Memorial Rudi Morf, opposé à une vingtaine de spécialistes du pays, il avait terminé au 8e rang.



## Football

### Grande première au Martigny-Sports

C'est en effet dimanche 2 septembre que débutera le championnat suisse de football à Martigny, véritable gala pour la circonstance. Jugez-en vous-même.

En levée de rideau, baptême du feu pour les Juniors I du Martigny-Sports, qui seront opposés aux Juniors du FC Chaux-de-Fonds, dans le championnat suisse interrégional. Premier match de nos espoirs dans leur nouvelle catégorie ; nul doute que grâce à la compétence et au travail de l'entraîneur Allemann, nos jeunes, renforcés pour la saison par les Rigoni, Bender et Martinet, méritent tout en œuvre pour mériter la confiance du public octodurien.

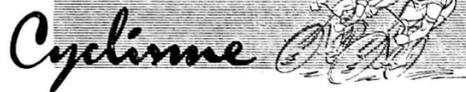
A 14 h. 30, grande rencontre de championnat suisse opposant le Martigny-Sports I au FC Payerne, néo-promu de la catégorie. Match riche en promesses, les deux antagonistes voulant vaincre à tout prix. D'une part, un Payerne très athlétique ayant victorieusement résisté au FC Monthey, dimanche dernier, et de l'autre un Martigny-Sports complètement renouvelé grâce à l'arrivée dans ses rangs du joueur-entraîneur Renko et du talentueux Coutaz.

Par conséquent, lutte acharnée dimanche, au Stade municipal, que personne ne voudra manquer.

Pour clore ce programme sensationnel, les réserves du Martigny-Sports joueront à 16 h. 15 contre Châteauneuf II, également néo-promu dans le groupe.

Rendez-vous général des sportifs valaisans à Martigny, dimanche 2 septembre.

P. S. — Nous rappelons que les cartes des membres supporters, abonnés et actifs, seront en vente à l'entrée du Stade dès 12 h. 50. Nous espérons que chacun aura à cœur de s'acquitter de sa généreuse contribution.



## Cyclisme

# Les championnats du monde à Copenhague

### Après les championnats du monde sur route

Chaque année, la discussion reprend après les championnats du monde sur route et toujours pour le même motif : l'homme qui endosse le maillot arc-en-ciel au terme d'une course disputée sur un circuit-kermesse est-il vraiment un champion du monde.

Nous avons sous les yeux un article du grand quotidien sportif français « L'EQUIPE » qui résume admirablement la situation et exprime une opinion que nous partageons pleinement. Nous ne résistons pas au désir de la faire connaître à nos lecteurs qui en apprécieront la pertinence ; le voici « in extenso ».

« La recette est simple ; vous confiez au Danemark (à la Belgique, à la Hollande, à l'Italie, etc...) l'organisation des Championnats du monde cyclistes ; le pays élu choisit un circuit de kermesse ; les responsables techniques alignent sur ce circuit les 60 meilleurs coureurs du monde, c'est-à-dire en fait de l'Occident européen ; on proclame le vainqueur... champion du monde des routiers ». Tout simplement.

Alors vient le moment suprême : M. Achille Joinard embrasse le vainqueur et l'aide à enfiler le maillot arc-en-ciel.

Les Championnats du monde cyclistes n'ont pas d'autres raisons d'être que celle-ci !

Car tout de même, qu'on le veuille ou non, la valeur d'un routier est faite de plusieurs éléments. Un champion complet doit être à la fois bon rouleur, bon grimpeur et, le cas échéant, bon sprinter.

Rik Van Steenbergen est un maître dans ce dernier domaine... De là à nous laisser croire qu'il est actuellement le meilleur routier mondial et non seulement le champion du monde des kermesses, la marge est considérable.

Répetons que le véritable champion du monde serait celui qui, en une semaine (endurance et récupération) se tirerait le mieux d'affaire d'une triple épreuve : course en ligne (éliminant 50 % des partants par exemple) ; course avec cols et enfin course contre la montre.

On irait même jusqu'à souhaiter que trois circuits permanents soient choisis dans un pays tel que la Suisse.

Ces parcours étalons permettraient des comparaisons chronométriques, lesquelles ne seraient pas sans attrait.

Ce qui nous frappe le plus quand on analyse le comportement des dirigeants sportifs, c'est leur absence totale d'imagination et d'idées constructives. L'E.

On ne saurait mieux dire. A force de taper sur le clou, il finit par s'enfoncer. Espérons donc que les dirigeants actuels du cyclisme international comprendront avant de devoir sortir par la « petite porte » ; si une révolution s'opère et elle ne manquera pas de se produire tôt ou tard si le chaos actuel persiste, elle risque bien de tout balayer. La publicité extra-sportive et la bataille qu'elle a déclenchées semblent avoir amorcé le mouvement. Mais ne nous réjouissons pas trop vite car ceux qui sont au pouvoir s'y cramponnent et ne s'en vont pas facilement. Et pourtant il faut reconnaître qu'il y a aussi parmi eux des hommes de valeur ; mais voilà ils semblent être étouffés par la peur des responsabilités ou la médiocrité des autres. On n'ose innover, apporter les solutions nécessaires, on préfère en rester au statu quo, c'est moins compliqué et bien plus simple !

### La poursuite professionnels

#### Temps fameux d'Anquetil mais il n'y avait que 4 km. 815 !

Au cours des éliminatoires de la poursuite professionnels le Français J. Anquetil devait réaliser un temps fameux : 6' 07" 1/10, battant Messina 6' 09". Ce temps qui améliorerait de 25" le record de la piste d'Ordrup détenu par Fausto Coppi, devait inciter les commissaires à contrôler exactement la distance parcourue. Or, il s'avéra que les temps avaient été pris après 4 km.815, on ne sait trop comment !... De ce fait pour ne pas faire recourir Anquetil et Messina, les commissaires décidèrent de faire disputer toutes les séries devant qualifier les huit meilleurs coureurs sur la distance de 4 km. 815.

#### Strehler et Wirth qualifiés

Le duel Strehler-Nielsen fut passionnant ; il tourna à l'avantage du Danois qui connaît admirablement la piste puisqu'il s'y entraîne depuis 10 ans, habitant avec sa famille à côté du vélodrome. Mais Strehler fut battu d'extrême justesse et son temps de 6'08" devait être le 5e meilleur temps de la soirée.

Wirth surprit agréablement en réalisant le 8e meilleur temps, battant l'Anglais Fussey et se qualifiant pour les quarts de finale. Le Hollandais De Groot s'imposa face au Belge Depaepe ; Brun (France) battit De Beuckelaere (Belge). Quant à Piazza, il confirma les prévisions, en disposant aisément de Gillen (Luxembourg). Les 8 qualifiés pour les quarts de finale sont donc : 1. Anquetil, temps réalisé : 6' 07" 1/5 ; 2. Nielsen (Danemark), 6' 07" 4/5 ; 3. Strehler (Suisse), 6' 08" 1/5 ; 4. Messina (Italie), 6' 09" ; 5. De Groot (Hollande) 6' 11" 4 ; 6. Piazza (Italie), 6' 14" 4/5 ; 7. Brun (France), même temps ; 8. Wirth (Suisse) 6' 16" 1/5.

L'ordre des quarts de finale est le suivant : Anquetil contre Wirth ; Nielsen contre Brun ; Strehler contre Piazza ; Messina contre De Groot. Devraient se qualifier pour les demi-finales les quatre grands favoris : Anquetil, Nielsen, Messina et Strehler.

### La vitesse professionnels

#### ● Plattner qualifié pour les huitièmes de finale

#### ● Pfenninger faillit battre Harris !

Maspès (Italie) se qualifie dans la première série en battant Gérardin (France) et le Danois Hansen ; dans la seconde le Suisse Pfenninger faillit causer la sensation de la soirée ; en effet, l'Anglais Harris, l'un des grands favoris de cette compétition, ne remporta la victoire que d'extrême justesse. Dans la 3e série, Plattner, excellent tacticien, disposa facilement de Bellanger (France) et Andresen (Danemark). Succès de l'Italien Morettini dans la quatrième série aux dépens de Van Vliet (Hollande). Dans la 5e on attendait le Français Gaignard, mais il se fit battre par Derksen qui reste l'un des outsiders les plus sérieux. Quant à Tiefenthaler, il tombait sur un gros morceau ; l'Allemand Potzernheim et l'Italien Sacchi ; il ne pouvait être question pour lui de se qualifier. Ce fut Potzernheim qui l'emporta. Etaient donc qualifiés pour les huitièmes de finale : Maspès, Harris, Plattner, Morettini, Derksen, Potzernheim. Les repêchages devaient désigner les deux derniers qualifiés.

### Résultats

#### Demi-fond

Repêchage : 1. Kock, Hollande. — 2. Bumker, Angleterre. — 3. Le Strat, France.

Le Suisse Zehnder a abandonné après 35 minutes de course. Le Hollandais Kock est ainsi qualifié pour la finale.

#### Vitesse professionnels

Repêchages : 1ère série : 1. Sacchi, Italie. — 2. Gosselin, Belgique. — 3. Gérardin, France. 2e série : 1. Gaignard, France. — 2. Hansen, Danemark. — 3. Pfenninger, Suisse (crevaillon). 3e série : 1. Peacock, Angleterre. — 2. Bellanger, France. — 3. Petersen, Danemark. — 4e série : 1. van Vliet, Hollande. — 2. Andresen, Danemark. — 3. Tiefenthaler, Suisse.

Les quatre vainqueurs se rencontreront en série de deux pour désigner les deux derniers participants aux quarts de finale.

#### Poursuite professionnels

Anquetil (France) 6' 21" bat Wirth (Suisse) 6' 31" 2/5. Excellente performance du Suisse.

Nielsen (Danemark) 6' 31" 1/5 bat Brun (France) 6' 41".

Strehler (Suisse) bat Piazza (Italie) et se qualifie pour les demi-finales.

Il reste un quart de finale à disputer entre Messina (Italie) et de Groot (Hollande) dont nous ne pouvons donner le résultat non acquis au moment où nous mettons sous presse. E. U.

### Le plus beau jour de l'année

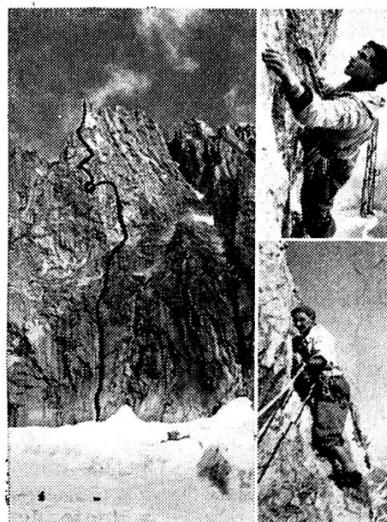
Certaines personnes attribuent aux essais atomiques les sautes de température qui se manifestent cette année, mais lorsqu'on lit les vieux mémoires, on constate que nos aïeux de l'âge de la pierre à fusil s'étonnaient déjà des caprices des saisons.

Quel sera finalement le plus beau jour de l'année ?

Il variera pour chacun de nous, mais gageons que les veinards qui gagneront le 1er septembre un des dix gros lots de Fr. 15,000.— de la Loterie romande trouveront cette date bénéfique, au même titre que les œuvres de bienfaisance et d'utilité publique que soutient cette institution.

Prenez donc vos billets, et puissiez-vous avoir d'abord la main heureuse, puis le cœur !

### Première ascension de la paroi sud-ouest du Bielenhorn



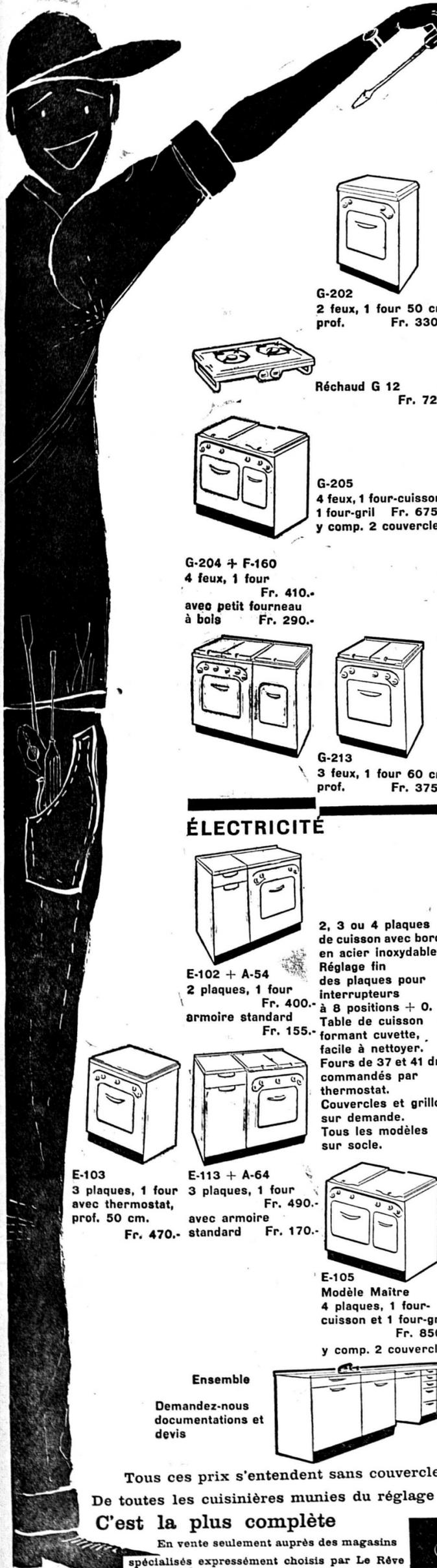
Les deux alpinistes Franz Anderüthi et Max Nierdermann ont réussi il y a quelques jours l'ascension de la paroi sud-ouest du Grand Bielenhorn dans la région de la Furka. Après 16 heures et demie les deux alpinistes avaient traversé la montagne, haute de 3500 m. Aux deux tiers (cerce dans la paroi) les deux durent bivouaquer. La paroi très difficile fut traversée grâce à des crochets.

**VALRHONE**  
Le bon CAFE  
VALRHONE

# La qualité Le Rêve

a déjà fait le bonheur de 500.000 ménages

## Un aperçu de notre collection 1956



**GAZ**

2, 3 et 4 feux dont toujours un brûleur intensif. Table de cuisson étanche, en forme de cuvette, facile à nettoyer. Bras-supports basculants pour casseroles de tout diamètre. Fours de cuisson de 37 et 41 dm<sup>3</sup>, commandés par thermostat. Couvercles et grilloir sur demande.

**G-202**  
2 feux, 1 four 50 cm prof. Fr. 330.-

**Réchaud G 12**  
Fr. 72.-

**G-203 + F-150**  
3 feux et 1 four Fr. 365.-  
et petit fourneau à bois Fr. 280.-

**G-205**  
4 feux, 1 four-cuisson, 1 four-gril Fr. 675.-  
y comp. 2 couvercles

**G-204 + F-160**  
4 feux, 1 four Fr. 410.-  
avec petit fourneau à bois Fr. 290.-

**G-204**  
4 feux, 1 four Fr. 410.-

**G-213**  
3 feux, 1 four 60 cm prof. Fr. 375.-

**ÉLECTRICITÉ**

2, 3 ou 4 plaques de cuisson avec bords en acier inoxydable. Réglage fin des plaques pour interrupteurs à 8 positions + 0. Table de cuisson formant cuvette, facile à nettoyer. Fours de 37 et 41 dm<sup>3</sup> commandés par thermostat. Couvercles et grilloir sur demande. Tous les modèles sur socle.

**E-102 + A-54**  
2 plaques, 1 four Fr. 400.-  
armoire standard Fr. 155.-

**E-103**  
3 plaques, 1 four avec thermostat, prof. 50 cm. Fr. 470.-

**E-113 + A-64**  
3 plaques, 1 four Fr. 490.-  
avec armoire standard Fr. 170.-

**E-104 + AC 64**  
4 plaques et 1 four avec thermostat Fr. 560.-  
+ armoire chauffe-assiette 750 W Fr. 310.-

**E-105**  
Modèle Maître  
4 plaques, 1 four-cuisson et 1 four-gril. Fr. 850.-  
y comp. 2 couvercles

**Evier avec 1 ou 2 bassins, armoires en tôle d'acier émaillée**  
1 bassin Fr. 625.-  
2 bassins Fr. 960.-  
y compr. batterie-mél. avec douche

**E-123**  
Réchaud-four à 2 plaques et petit four sans thermostat Fr. 328.-

**Ensemble**  
Demandez-nous documentations et devis

Tous ces prix s'entendent sans couvercles et sans grilloirs de toutes les cuisinières munies du réglage unithermostatique. C'est la plus complète.

En vente seulement auprès des magasins spécialisés expressément choisis par Le Rêve



# VENTE

de tout le stock de meubles provenant de la masse en faillite de Theo Andenmat-ten, meubles à Uvrier - Sion.

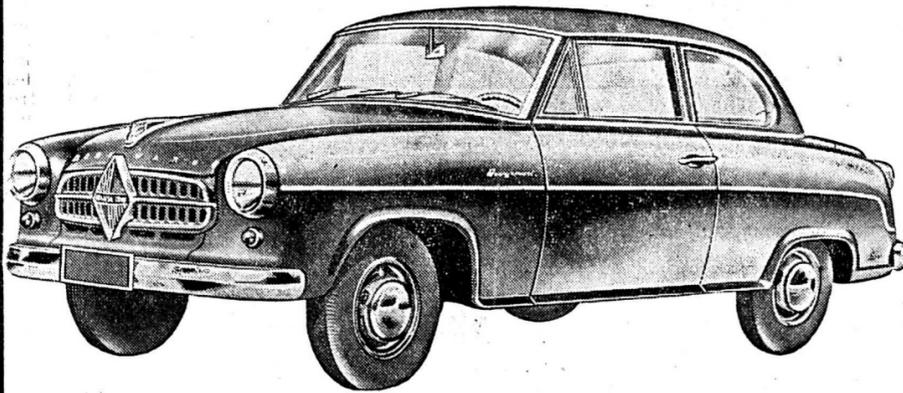
# Des prix populaires

- chambres à coucher en noyer avec la literie dès Fr. 980.-
- 1 garniture: 1 couch, 2 fauteuils dès Fr. 450.-
- dressoirs dès Fr. 380.-
- tapis moquettes dès Fr. 100.-
- tapis bouclé dès Fr. 80.-
- ainsi que divers petits meubles.

La vente aura lieu à Uvrier (ancien pensionnat des RR. PP. Rédemptoristes). Tél. 44247, chaque jour de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures, dès aujourd'hui.

L'Exposition peut être visitée également le dimanche.

# BORGWARD-ISABELLA



Préférée des Dames et estimée des Messieurs à cause de son élégance incomparable, de son tempérament et de ses qualités exceptionnelles de tenue de route. Isabelle la voiture idéale... la voiture demandée

- LIMOUSINE** 4-5 places 8/60 CV DIN - Vitesse 150 kmh. Fr. 9 750.-
- TOURING-SPORT** 4 vitesses entièrement synchronisées Fr. 11 450.-
- CABRIOLET** 8/75 CV DIN - Vitesse 150 kmh. Fr. 14 450.-

**Agence Neuwerth & Lattion**  
GARAGE  
ARDON (VS)

# Avis de tir

Des tirs d'artillerie auront lieu les 4 et 6 septembre 1956, dans la région de

**Val de Nendaz supérieur**  
**Cleuson - Mont-Fort**  
**Rosa-Blanche**

Pour de plus amples informations, on est prié de consulter le Bulletin Officiel du canton du Valais et les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Place d'armes de Sion, le commandant : Colonel de Weck.

## Pour le 1er octobre employée de maison

de 20 à 40 ans, est cherchée pour ménage soigné de deux personnes. Chambre avec bain. Offres avec références à Mme Ls Couchoud, Ch. Plaisante 6, Lausanne.

L'Union de Banques suisses, à Sion, engage-rait

## une secrétaire

ayant de préférence déjà travaillé dans la banque. Connaissances exigées : sténo-dactylo, français et allemand.

Offres manuscrites avec curriculum-vitae et certificats à la Direction de l'UBS, à Sion.

**Seulement AJAX avec sa mousse détergente...**

nettoie si aisément!  
agit si vite!  
brille si bien!  
sent si bon!

**Pouvoir nettoyant sensationnel!**

- Eviers, baignoires, lavabos, surfaces dallées, émaillées, de porcelaine... Casseroles, marmites, grils et autres usfensiles particulièrement gras sont propres en un clin d'oeil et retrouvent leur brillant splendide.
- Et encore... le parfum discret d'AJAX!

**Graisse et saleté sont emportées sans peine!**

La boîte originale 75 cts.  
La double boîte Fr. 1.20

Colgate-Palmolive SA, Zurich

**Etudiants Collégiens**

complétez votre trousseau dans nos rayons magnifiquement assortis.

**COMPLETS ville et sport**

9-14 ans 15-18 ans  
dep. 82.- de 92.- à 208.-

**VESTONS sport et fantaisie**

Pantalons longs et golf, velours, tissu.  
Chemiserie - Pyjama - Training PULLOVERS - Gilets - Bonneterie MANTEAUX de pluie, de sport BLOUSONS daim et imitation, etc... etc...

**RODUIT & Cie - SION**

**Martigny-Ville - Stade Municipal**

Dimanche 2 septembre à 12 h. 45

**Martigny Jun. I - Chaux-de-Fonds Jun. I**

à 14 h. 50

**Martigny I-Payerne I**

à 16 h. 15

**Martigny II - Châteauneuf II**

Différentes **PEINTURES**

de maître à vendre.

S'adresser J. Cemin, Chernex - s - Montreux. Tél. (021) 6 42 87.

**Votre machine à laver...**

sera plus efficace si le linge a été prélavé à l'Henco. La lessive mouillera et lavera mieux et servira plus longtemps.

**Le linge trempé dans l'Henco est à moitié lavé!**

ne coûte que 55 cts.

**SAILLON**

Dimanche 2 septembre

**Grand Bal**

organisé par la société de tir « Le Muveran »

- A la salle de « La Lyre »
- Avec l'orchestre Yves Roland

Ambiance - BAR - Gaité

Invitation à tous.

**Fêtes de Tous-Vents 1956**

1 - 2 - 3 - 4 septembre

Durant ces quatre jours, concerts, attractions diverses, ballets, etc. sur la Place de la Majorie

et dans les caveaux de la Commune Libre. Elections du Maire et des Conseillers : dimanche 2 septembre. La Chanson Veveysanne et ses ballets, avec le concours de la Musique du Folly. Théâtre Guignol au Théâtre rénové.

Pour la première fois en Valais : spectacle unique, gai et original.

Tous-Vents, Place du Tertre avec les chansonniers du Théâtre des Deux-Anes et le concours de Clairette May, vedette de la chanson et Alex Padou, compositeur-chansonnier.

Prix des places Fr. 6.50 - 5.50 - 4.50 et 3.50 droits inclus, y compris l'entrée gratuite à Tous-Vents.

Les représentations auront lieu du vendredi 31 août au mercredi 5 septembre inclus, tous les soirs à 20 h. 30.

Location : Magasin Tronchet, tél. 2 15 50.

A la Maison de la Diète : Exposition d'art. Sur la place du Théâtre : Exposition de fruits.

On cherche **SOMMELIÈRE**

Entrée de suite.

S'adresser sous chiffre P 11132 S, à Publicitas, Sion.

**SAPAL**

**Société Anonyme des Plieuses Automatiques Lausanne**

cherche des hommes capables comme **contrôleurs fraiseurs ajusteurs monteurs**

Possibilités de voyages à l'étranger.

Adresser les offres à SAPAL, avenue Dapples 54, Lausanne.

**Abonnez-vous au Nouvelliste**

**Sommelière**

Café des environs de Sierre, cherche sommelière présentant bien pas en-dessous de 20 ans; gain minimum Fr. 450.- par mois.

S'adresser sous chiffre P 11085 S, à Publicitas, Sion.

On demande **vendeuse**

expérimentée pour pâtisserie - confiserie-tea-room.

Offres par écrit à Pâtisserie Tairraz, Martigny.

**Martigny-Ville**

A vendre petite **VILLA**

indépendante; confort, jardin.

S'adresser par écrit sous chiffre P 11131 S à Publicitas, Sion.

On cherche pour de suite, dans un commerce de denrées coloniales et boulangerie, jeune et gentille **fille**

de 16-18 ans, pour aider au magasin et au ménage. Bon salaire. Vie de famille.

Offres à Lerch-Wyss, Boulangerie, Oberbuchsiten (Sol.).

On demande une **personne**

catholique de 30 à 40 ans, pour faire le ménage de père de famille, mariage pas exclu.

S'adr. à Georges Perrin, Av. du Vignoble 27, La Coudre - Neuchâtel.

Serait amateur d'un **fourneau**

dit : de Bagnes, d'occasion mais en parfait état.

Faire offres à Alfred Guex, Huémoz - s - Ollon (Vaud).

Offre à saisir **DUVETS**

neufs, remplis de miduvet, gris, léger et très chaud, 120 x 160 cm., 40 fr.; même qualité 140 x 170 cm., 50 fr. Port, emballage payés.

W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

**Sommelière**

présentant bien et de confiance, est demandée pour bon café, entrée à convenir.

S'adresser à Fred. Jordan, Café Industriel Au Caveau romain, Massongex, tél. (025) 5 21 74.

**Sommelière**

est cherchée pour de suite, propre et de confiance. Débutante, acceptée.

Tél. (025) 2 22 48.

**Elida**

Machine à laver avec chauffage et essoreuse, à vendre avec garantie.

S'adresser sous chiffre P 20137 S, à Publicitas, Sion.

**Sommelière**

et fille de cuisine, demandées de suite. Tél. au (022) 24 97 02 ou écrire Borgeaud-Bétrisère, Café des Mélézes 12, Acacias, Genève.

**Sommelière**

On cherche **sommelière**

débutante acceptée.

Café de la Poste, Bra-mois.

**Fromage**

Tilsit, bien fait, Fr. 5.20 le kg. p. pièce; gras, petites pièces de 4 kg., Fr. 4.50 le kg. p. pièce. - Tilsit, mi-gras, 2 a. Fr. 5.20 le kg. p. pièce. - Fromage maigre, Fr. 2.50 le kg.

Esseiva, commerce de fromage, Sion, Rue de Savièse, téléph. (027) 2 29 03, tous les samedis sur la place de la Planta et tous les mercredis au marché de Monthey.

**Apprenties couturières**

sont demandées. Entrée de suite ou date à convenir.

Chez Lily Dirac, Couture, St-Maurice, tél. (025) 5 60 36.

**A louer**

Appartement 3 pièces, tout confort, conciergerie, Fr. 115.- par mois.

S'adresser à Diner Emile, Martigny, tél. (026) 6 01 67.

**Sommelière**

présentant bien et de confiance, est demandée pour bon café, entrée à convenir.

S'adresser à Fred. Jordan, Café Industriel Au Caveau romain, Massongex, tél. (025) 5 21 74.

**Sommelière**

est cherchée pour de suite, propre et de confiance. Débutante, acceptée.

Tél. (025) 2 22 48.

**Elida**

Machine à laver avec chauffage et essoreuse, à vendre avec garantie.

S'adresser sous chiffre P 20137 S, à Publicitas, Sion.

**Sommelière**

et fille de cuisine, demandées de suite. Tél. au (022) 24 97 02 ou écrire Borgeaud-Bétrisère, Café des Mélézes 12, Acacias, Genève.

**Sommelière**

On cherche capital de **Fr. 50,000.-**

environ, pour affaire sûre. Remboursement à court terme. Intérêt 10 % et participation aux bénéfices.

Ecrire sous chiffre PN 15650 L, à Publicitas, Lausanne.

**Autocar**

Saurer - Diesel 15 CV 18 pl., en très bon état de marche, direction neuve, à vendre faute d'emploi Fr. 8,000.- y compris moteur de rechange entièrement révisé. Convierait pour transport d'ouvriers ou ferait, à peu de frais, beau fourgon.

V. Allamand, Maupas 85, Lausanne. Téléph. (021) 24 96 57 ou 56.

**Scie à ruban**

combinée avec toupie, circulaire et mortaiseuse, à vendre prix intéressant.

Tél. (021) 24 84 75.

Jeune **sommelière**

évent. débutante, demandée pour café-restaurant.

Au Château d'If, Vésenaz - Genève.

A vendre **moto**

Norton 600 cm3, avec side-car Geko; révisée, bas-prix.

Tél. (022) 24 78 85.

**Le Châtel sur Bex**

samedi 1er et dimanche 2 septembre

**Kermesse**

organisée par le Chœur mixte l'« Echo des Monts ».

Cantine couverte - Bal - Jeux divers Tranches au fromage.

**JEUNE FILLE**

de 16 à 17 ans est demandée pour aider aux travaux du ménage. Occasion d'apprendre le français. Bons soins, vie de famille. Gages à convenir.

Mme Capt, Café du Raisin, St - Saphorin près Vevey.

**Cuisinière et femme de chambre**

sont recherchées dans ménage de 2 personnes. Bons gages à personnes capables.

Faire offres à Mme Maurice BLOCH, 29, Rue de la Paix, La Chaux-de-Fonds.

**Bonne à tout faire**

stylée, propre et capable, pour 4 personnes. Bonnes références. Gages 200.- par mois. Entrée le 1er ou 15 septembre.

Ecrire Davidoff, 2, route de Chêne, Genève.

**Prêts**

Depuis 40 ans nous accordons des prêts sans formalités compliquées

Réponse rapide

Discrétion absolue

Banque Procrédit, Fribourg

**Bortis**

la belle confiserie

Avenue de la Gare

**IVRE...**

De quelle façon un alcoolique cesse complètement de s'enivrer, vous indique notre prosp. grat. Envoyez discrètement: Tél. 072 / 5 22 50

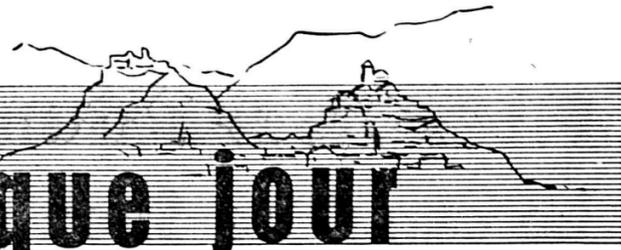
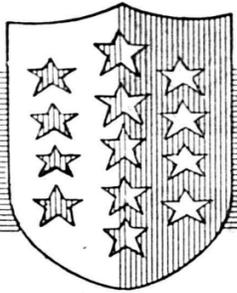
LOTÉRIE ROMANDE

**demain...**

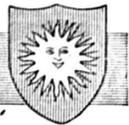
A VERSOIX (Ge)



# le valais chaque jour



## sierre



### Encore un scooter qui disparaît

On nous signale de Sierre qu'une Lambretta portant plaques VS 8391 appartenant à M. Charles Florey, électricien à Sierre, a disparu.

L'auteur de ce délit de plus en plus courant dans notre canton n'a pas encore été appréhendé.

### Montana-Vermala

### Un merci et un appel

Sur la montagne, on a construit... Maintenant, il faut payer... Chacun connaît le refrain. Aujourd'hui pourtant, il y aura une variante. Lecteurs, il ne s'agit pas pour vous de donner mais de recevoir. C'est tout autre chose!

Dans la paroisse de Montana-Vermala et Crans, on a édifié une église et une chapelle : pour les gens de passage autant que pour les paroissiens. Chaque année, la générosité des fidèles est fort sollicitée, car on ne voudrait pas laisser trop traîner une dette considérable. C'est le but, en particulier, des kermesses de St-Christophe (Crans) et du 15 août (Montana).

Que tous ceux qui ont fait l'acte de charité d'y participer veuillent bien recevoir le témoignage d'une sincère et profonde reconnaissance.

Après ce merci, un appel! Tranquillisez-vous: ce sera toujours pour recevoir vous-mêmes. Quoi donc? Les grâces nécessaires à une vraie vie chrétienne et aussi le soutien surnaturel d'une vie temporelle exposée à bien des difficultés.

Dimanche 2 septembre, on célébrera, dans la paroisse de Montana-Vermala et Crans la fête du patron de ces lieux enchanteurs, saint Guérin. Et voilà : on vous invite, les voisins, à y participer, afin que, par son intercession, descendent sur vous, sur vos familles, sur vos entreprises spirituelles et temporelles, d'abondantes bénédictions célestes.

Voici quelques indications :

La veille, procession aux flambeaux en l'honneur des reliques de saint Guérin, portées en une chasse précieuse par d'authentiques éclaireurs : rassemblement sur la place de l'église à 20 h. 15.

Le jour de la fête, confessions dès 6 heures (il y aura aussi un bon père Capucin!); messes basses à 6 h. 45 et 8 h. 45; grand-messe solennelle, à 10 heures; le soir, à 21 heures, « messe des Italiens » à laquelle on peut assister même si l'on ne parle pas leur langue.

Les reliques de saint Guérin seront exposées à la vénération des fidèles durant toute la journée : le matin, dans la chapelle de la Vierge-Reine; l'après-midi, dans l'église elle-même.

Braves gens de nos villes et de nos villages, pensez que saint Guérin, mort sur la montagne, n'est pas seulement le protecteur des bestiaux qui y paissent, mais aussi le modèle et le gardien de ceux qui vivent sur la montagne, et de ceux qui aiment s'y rendre pour leur distraction, le repos ou la santé.

Beaucoup de Valaisans vont jusqu'en France vénérer les reliques de saint Guérin. Il y en aura aussi pour venir honorer celles que l'on conserve en belle chasse dans la paroisse de Montana - Vermala et Crans, la seule paroisse du Valais à jouir du patronage de l'ancien évêque de Sion, saint Guérin.

B.

### Visite à nos bergers

En ce dimanche du mois d'août nous quittons Lens, coquet village, où Ramuz et Muret chantèrent la beauté du paysage. Le car postal nous conduit jusqu'à Crans par une belle route traversant bois et prairies. Mon camarade et moi décidons de passer par le sentier du Roh, petit chemin qui longe un bisse, aujourd'hui remplacé par le tunnel de Mont-Lachaux. Un peu fatigués, nous arrivons à Mondraleuche où les bergers nous accueillent avec de fortes poignées de main et de beaux sourires. Nous tirons de nos sacs cigarettes et vin que nous leur offrons avec joie. Un grand merci récompense notre petit geste. Les voyant déguster le bon fendant de nos coteaux, je ne puis m'empêcher de rire et de dire à mon camarade : « Ce sont bien nos Valaisans ! ». Pendant le dîner, où nous apprécions tout particulièrement le bon lait, nous donnons aux bergers les quelques nouvelles du village. Ensuite, ceux-ci nous racontent leur vie et se plaignent du mauvais temps. Nous les comprenons, ce temps de pluie donne à tout le pays un caractère de tristesse auquel on ne peut rester insensible.

Le fromager est fier de son travail, car ses fromages sont beaux et ont l'air si bons. Le carillon des sonnettes attire notre attention sur le troupeau qui se dirige de notre côté. Le maître appelle une vache du nom de Violette. « C'est la reine, nous dit-il ». En quelques secondes, bergers et visiteurs entourent la reine pour l'admirer. Chaque berger a quelques exploits à nous conter. J'apprends du maître berger que Violette est reine à Mondraleuche depuis trois ans et qu'elle mesure seulement 1 m. 70 et que sur 130 vaches, 50 au moins sont plus grandes qu'elle. Nous avons aussi la joie de voir quelques « beaux blocs » mesurant plus de 1 m. 90 et achetés afin d'ébranler la reine, mais sans succès. Nul n'ignore que Lens s'est fait, depuis maintes années, une grande réputation pour ses fameuses reines.

Le vétérinaire de Sion, venu pour soigner une vache, nous invite à passer avec lui par le barrage du Rawyl, lequel ne peut être vu sans admiration. De là, il nous conduit aimablement avec

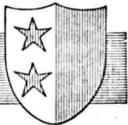
sa voiture jusqu'à Lens en passant par Ayent et Leogne.

L'an prochain nous pourrions nous rendre à Mondraleuche en voiture puisqu'un chemin du Rawyl est prévu.

Aurevoir amis bergers et merci de votre accueil sur votre alpage dont nous garderons un bon souvenir. Bonne fin de saison et surtout un peu de soleil pour réchauffer vos cœurs afin qu'il vous soit plus facile d'accomplir votre dur travail.

Georgy.

## sion



### Honneur aux ouvriers de la Grande-Dixence

Hier soir à 19 heures, les ingénieurs et ouvriers de la Grande-Dixence ont achevé le premier bloc de béton du barrage. C'est la première étape envisagée qui se termine. Un sapin a été planté au sommet du bloc et une petite fête eut lieu sur les chantiers.

Signalons que la construction de ce premier bloc ne représente pas encore le tiers des travaux nécessaires à l'achèvement du barrage.

Le coulage moyen a été jusqu'à aujourd'hui de 6000 mètres cubes de béton par jour. Hier, par contre, le coulage a atteint le chiffre exceptionnel de 6500 mètres cubes.

### Geiger aura son hélicoptère

L'action entreprise par les coopératives de l'Union suisse des coopératives de consommation en faveur de l'achat d'un hélicoptère pour la Garde aérienne suisse de sauvetage et son chef pilote Hermann Geiger, a permis de récolter la somme de Fr. 488.538.90. L'hélicoptère arrivera en Suisse à fin décembre ou début janvier.

## martigny



### A propos de la prochaine vente de charité

L'organisation de la prochaine grande vente de charité au profit de la maison paroissiale « Notre-Dame des Champs » de Martigny, bat son plein. Le comité responsable, formé de Mme dr Lugon, de M. le chanoine Roserens et de MM. Fernand Germainier, Jean Spagnoli et Bernard Paccolat, s'est réuni mardi dernier, 28 août. Au cours de cette réunion, on a notamment fixé les dates exactes du déroulement de la vente : le samedi 15 et le dimanche 14 octobre ont été retenus. Espérons que le soleil, si rare durant cet été, brillera de tous ses feux pour illuminer ces deux journées, qui s'annoncent merveilleuses.

La répartition des stands a déjà été faite et le comité remercie bien sincèrement toutes les personnes de Martigny et environs qui ont répondu si gentiment à son appel. Une bonne action resterait encore à faire : que toutes les maitresses de maisons ouvrent bien grandes leurs armoires. Elles y découvriront presque certainement quelques bibelots ou objets qu'elles n'utilisent plus et qui pourraient faire merveille à la vente. Alors, Mesdames, pensez-y.

Le comité fait appel également aux personnes susceptibles de pouvoir donner fruits et légumes. Sans aucun doute, chacun aura à cœur de préparer de succulents paniers de fruits, regorgeant de pommes, poires, raisins, noix, ainsi que de nombreuses corbeilles de légumes, sans oublier les pommes de terre, car il en faudra.

Les personnes qui ne pourraient apporter elles-mêmes ces différents produits, peuvent en

aviser un membre du comité qui en fera prendre possession.

Enfin, dernier communiqué, que toutes les tricoteuses sachent que des écheveaux de laine sont à leur disposition.

Nous reviendrons prochainement sur la marche de la vente, mais pour l'instant, nous disons à toutes et à tous : au travail! N'attendez point qu'il soit trop tard pour vous y mettre et allez-y tous : l'union fait la force.

N. B. — Mardi 4 septembre, à 20 h. 50, à « Notre Dame des Champs », première réunion de toutes les responsables de la vente. Que personne n'y manque!

Tout autre renseignement peut être pris auprès du numéro de téléphone : 6 15 50 à Martigny (de préférence entre 15 heures et 14 heures).

SAILLON

### Comme les archers du 13e siècle

La société de tir « Le Muveran », dont font partie les jeunes de tout âge (car on est jeune aussi longtemps qu'on sait tenir un mousqueton) organise dimanche 2 septembre son bal traditionnel.

Les heureux résultats obtenus cette saison permettent à nos tireurs d'envisager l'avenir avec confiance en regardant le mille en face.

Tous ont donc prouvé qu'ils sont restés fidèles émules des vaillants archers du XIIIe siècle, dont le stand de tir était les créneaux de la Tour Bayard.

Mais l'histoire nous apprend que ces tireurs redoutés savaient à l'occasion rire et chanter, boire et danser.

Les temps n'ont pas changé. Le mousqueton a simplement remplacé la vieille arquebuse, le stand des bains, la Tour Bayard... et l'orchestre Yves Roland, le ménestrel du Moyen-âge.

(Voir aux annonces.)

## st. maurice



### En marge du 16e Congrès des Jeunesses conservatrices du Valais romand

### Le pilote des glaciers à Salvan

Préluant à la manifestation officielle du dimanche, une soirée est prévue le samedi 27 septembre, dont le programme a été minutieusement mis au point par les organisateurs.

Ces derniers se sont en effet assurés le concours de M. Hermann Geiger, qui donnera en début de soirée une causerie illustrée de projections lumineuses, dans la grande salle de fête, aménagée pour le congrès.

Nul ne voudra manquer l'occasion d'entendre « l'As Pilote » dont la renommée n'est plus à faire et dont on ne compte plus les exploits; chacun ayant à cœur de manifester son admiration à celui auquel nombre d'alpinistes doivent aujourd'hui la vie!

Un bal des plus entraînant, clôturera la soirée du samedi, à laquelle les organisateurs se plaisent à convier toute la population de Salvan et tous leurs amis des localités voisines!

Le comité de presse.

**SAUNA SIERRE**  
Institut de Massages

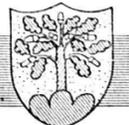
Tel. 3 93 88

### La Suisse connaît la plus grande catastrophe de récolte depuis 1910



Après les méfaits du gel hivernal la grêle a détruit des cultures et seule une courte période de beau temps permit d'espérer une bonne récolte. Mais la pluie et les orages ont détruit les dernières espérances. Notre photo de gauche montre un champ de blé dévasté près d'Yverdon.

## monthey



### Avis à la population de Monthey et environs

Lors de la journée des tambours et trempettes militaires du Valais romand, le 2 septembre prochain à Monthey, un office religieux sera célébré à 10 h. 30 dans la cour du collège. (En cas de pluie dans la salle de gymnastique.)

La messe sera dite par M. le chanoine Pont, de la Maison du St-Bernard, capitaine aumônier du Régiment 68. De ce fait, nous invitons la population à assister nombreux à cette cérémonie.

Le comité.

### Un nouveau jubilé à la Ciba

Mercredi dernier, 29 août, M. Eugène Duchoud, né le 11 décembre 1899, a fêté ses quarante ans de service pour le compte de notre grande industrie montheyenne. C'est en effet le 6 octobre 1915 que le jubilaire fut engagé comme manœuvre à la Ciba. Après une interruption de quelques mois en 1921-22, interruption due à la crise qui sévissait alors, M. Duchoud reprit son activité à l'usine. En 1941, il reçut la montre en or.

Nous nous joignons aux félicitations que le jubilaire a reçues et lui souhaitons que sa santé lui permette, quand l'âge sera là, de jouir d'une retraite bien méritée.

### Douloureuses blessures

M. Jean Fumeaux, maître teinturier, a été si grièvement brûlé par un jet de vapeur au visage, qu'il a dû être conduit dans un établissement hospitalier de Montreux. L'accident s'est produit alors que M. Fumeaux était occupé à serrer un joint à l'une de ses machines, joint qui céda à la pression de la vapeur.

M. Marcel Barlaty s'est fait prendre deux doigts de la main droite dans une toupie chez un entrepreneur en charpente, de la place. Le médecin dut amputer les premières phalanges des doigts.

### Un caïd enlevé au Maroc

CASABLANCA, 30 août. — (Ag Reuter) — Si Kebir zen Bebzir, ancien caïd et partisan du sultan Moulay ben Arafa, a été enlevé dans la nuit de mercredi près de Oued Zem par des individus semblant appartenir à l'armée de libération. Un autre Marocain, Si Mustapha Raho, fils d'un ancien caïd francophile, a été relâché jeudi, après avoir été également enlevé mardi à Fez.

### Le peintre Giuseppe Frascchetti n'est plus

FLORENCE, 30 août. — (Ag Reuter) — Le peintre italien Giuseppe Frascchetti s'est éteint à Florence jeudi à l'âge de 77 ans. Le défunt s'était fait un nom par ses sujets religieux, dont de nombreux se trouvent dans des églises italiennes et dans des collections privées et publiques aux Etats-Unis, au Brésil, en Argentine et en Espagne.

### Un enfant de 6 ans incendie une ferme

AARAU, 30 août. — (Ag) — Le feu a éclaté à Hinterwil près de Uerkheim dans une ferme appartenant à M. Jakob Liechti. Allumé par un enfant de 6 ans, qui jouait avec des allumettes, le feu a pris rapidement de grandes proportions, étant donné qu'il s'agissait d'une bâtisse en bois datant du siècle passé. De l'immeuble, qui comprenait maison d'habitation, grange et écuries, il ne reste que les quatre murs. Le bétail n'a pu être sauvé qu'à grand peine. Par contre tout le mobilier et l'inventaire ont été la proie des flammes. Les dégâts sont estimés à 125.000 francs.

### Un chien occasionne un accident mortel

DIEPOLDSAU (vallée du Rhin), 30 août. — (Ag) — Il y a une semaine, M. Jakob Frei, 76 ans, demeurant à Diepoldsau, est tombé sur la chaussée en cherchant à se défaire d'un chien qui le poursuivait en aboyant. Il se fit une fracture du crâne. Il vient de mourir à l'hôpital où il avait été transporté.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son deuil, la famille de

MONSIEUR CLAVIEN BASILE

remercie très sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

nouvelles de la dernière heure



## Le canal de Suez provoque une dangereuse guerre des nerfs

**A leur tour des diplomates égyptiens sont expulsés de Grande-Bretagne**

LONDRES, le 30 août Ag Reuter — Les autorités britanniques ont invité deux attachés de l'ambassade d'Egypte à Londres à quitter la Grande-Bretagne dans les trois jours. Il s'agit de MM. Salah Abdel Salam Kafifi, et Hamdi Mohammed Nassef, qui est attaché commercial. Cette mesure correspond à l'expulsion d'Egypte de deux diplomates anglais, consécutivement à l'accusation d'espionnage formulée à l'égard de l'ambassade de Grande-Bretagne au Caire. Selon le porte-parole du Foreign Office, les deux Egyptiens ont été déclarés « personne non grata ». Les diplomates britanniques quitteront Le Caire samedi. Les accusations égyptiennes relatives à un réseau d'espionnage sont dites « dénuées de tout fondement » à Londres.

**Le Conseil de l'OTAN convoqué en session extraordinaire**

LONDRES, le 30 août Ag Reuter — Un porte-parole du Foreign Office a fait savoir jeudi que le Conseil de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord a été convoqué en session extraordinaire à Paris pour mercredi prochain, afin d'examiner le problème du canal de Suez. Le communiqué du Foreign Office déclare notamment que M. Selwyn Lloyd, ministre des Affaires étrangères, prendra personnellement part à cette séance.

Répondant à une question, le porte-parole du Foreign Office a précisé que la session est déjà préparée et que les invitations ont été envoyées. Il a ajouté qu'il ne savait pas si d'autres ministres des Affaires étrangères y prendraient également part. Lord Ismay, secrétaire général de l'OTAN s'est adressé mercredi au premier ministre Sir Anthony Eden et à M. Lloyd. Jeudi soir, le porte-parole du Foreign Office a affirmé qu'il ignorait de quel gouvernement l'initiative pour la convocation du Conseil de l'OTAN était partie.

**Interdiction aux pilotes américains d'accepter les offres égyptiennes**

NEW-YORK, le 30 août Ag AFP — Le syndicat des capitaines au long cours, seconds et pilotes a interdit pour le moment à ses douze mille membres d'accepter les offres du gouvernement égyptien d'emploi comme pilote sur le canal de Suez.

« Nos hommes ne travailleront sous aucune

dictature. Si les dirigeants de Washington donnent leur accord, nous verrons. Mais, à notre avis, l'acceptation d'emplois de ce genre serait contraire aux intérêts des Etats-Unis », a déclaré le capitaine C. T. Atkins, président du syndicat.

**L'ambassadeur d'Egypte proteste à Washington**

WASHINGTON, le 30 août Ag Reuter. — L'ambassadeur d'Egypte à Washington, M. Achmed Hussein, a protesté contre la déclaration de M. Dulles, qui avait affirmé mardi, que la convention de 1888 avait « internationalisé » le canal de Suez.

Après un entretien d'un quart d'heure avec le secrétaire d'Etat, l'ambassadeur a dit qu'il lui avait déclaré que la convention de 1888 sur la liberté de navigation dans le canal « n'avait aucun rapport avec le fait que cette voie d'eau est partie intégrante de l'Egypte et qu'il s'agit donc d'un canal égyptien ».

Le porte-parole de l'ambassade s'est refusé à qualifier cette entrevue de protestation formelle.

**Un destroyer égyptien a quitté Southampton**

SOUTHAMPTON, 30 août. — (Ag Reuter) — Le destroyer égyptien « El Fateh », qui était ancré à Southampton pour des travaux de restauration a quitté ce port jeudi soir à destination d'Alexandrie. Il n'y a ni munitions ni torpilles à bord. Seuls quelques fonctionnaires du port ont assisté à ce départ.

Un autre destroyer égyptien, « El Quaïer » avait quitté Portsmouth la semaine passée pour Alexandrie. Ces deux unités étaient primitivement au service de la marine de guerre anglaise.

**Les ambassadeurs latino-américains félicitent M. Dulles**

WASHINGTON, 31 août. (AFP). — M. John Foster Dulles, secrétaire d'Etat, a fait jeudi un exposé de près de trois quarts d'heure sur la crise de Suez, aux ambassadeurs à Washington des vingt républiques latino-américaines.

A l'issue de cette entrevue, l'ambassadeur du Nicaragua, M. Guillermo Sevilla Sacasa, en sa qualité de doyen du corps diplomatique latino-américain, a déclaré aux journalistes qu'il avait tenu à féliciter le secrétaire d'Etat de ses efforts en faveur de la paix.

« L'attitude de M. Dulles à la Conférence de Londres a été non seulement prudente et conciliatrice, mais aussi remplie de sagesse », a ajouté l'ambassadeur du Nicaragua.

**Une voiture israélienne saute sur des mines Deux morts**

TEL AVIV, 30 août. (Reuter). — Un porte-parole de l'armée israélienne a annoncé qu'un soldat israélien avait été tué et que quatre autres avaient été blessés lorsqu'un véhicule d'une patrouille qui roulait sur la route au nord de la colonie de Ktziot dans la zone démilitarisée d'El Auja heurta trois mines.

TEL AVIV, 30 août. (AFP). — Le nombre des tués par l'explosion de mines sous la voiture d'une patrouille israélienne dans la région de Nizana s'élève à deux, l'un des quatre blessés étant décédé, a annoncé jeudi soir un porte-parole militaire israélien.

**Explosion à bord d'un pétrolier britannique**

FAMAGOUSTE, 30 août. (Reuter). — Le pétrolier britannique « Charles Mcleod », ancré dans les docks de Famagouste, a été endommagé jeudi soir par l'explosion d'une mine fixée probablement à la coque du navire. A la suite de l'explosion, une voie d'eau s'est formée. Les forces de sécurité ont aussitôt bloqué les accès au port et procédé à une enquête.

Le « Charles Mcleod » était arrivé mercredi à Famagouste, venant de Tobrouk, avec un chargement de matériel de guerre.

**Contre la retenue conditionnelle d'un centime d'augmentation du prix du lait**

FRIBOURG, 30 août. (Ag). — La Commission technique du lait de l'Union des paysans fribourgeois, formée de représentants des quatre fédérations laitières et présidée par M. Paul Torche, conseiller d'Etat, estime que la retenue conditionnelle d'un centime d'augmentation du prix du lait, selon l'arrêté fédéral du 1er mai 1956, se heurte dans le canton de Fribourg à des difficultés inextricables. La commission unanime a pris une résolution en vue de revendiquer le paiement intégral du prix de base du lait, à 41 centimes le kilo, avec effet rétroactif au 1er mai 1956, pour l'ensemble des producteurs fribourgeois.

**Les incendies dans les Alpes maritimes seraient-ils criminels ?**

NICE, 30 août. — (Ag AFP) — M. Moatti, préfet des Alpes maritimes, a dressé un large tableau de la situation dans ce département à la suite des 47 grands incendies qui, depuis un mois, ont ravagé plus de trois mille hectares de forêts et de bois. Il a insisté sur le fait qu'à plusieurs reprises on avait dû constater que des foyers très importants avaient éclaté le même jour et, parfois, à la même heure. Sans en tirer la conclusion que les incendies avaient tous une origine criminelle, il a fait remarquer que trois individus avaient été arrêtés, dans le courant du mois, sous l'inculpation d'incendie volontaire et que l'origine malveillante de certains sinistres ne faisait aucun doute.

Les causes de l'extraordinaire extension des sinistres que l'on vient de déplorer tiennent surtout à l'extrême sécheresse subie depuis le 10 juillet (5 mm. de pluie), aux difficultés d'accès des régions montagneuses et au manque de points d'eau.

Le préfet des Alpes maritimes a exprimé la certitude de pouvoir juguler rapidement les foyers qui restaient encore très actifs jeudi dans la zone de Valbonne-Diot.

Quant aux incendies de Turbie-Beausoleil et de Peymeinadeauribeau, ils sont pratiquement éteints et ne font plus que l'objet d'une surveillance de sécurité.

Enfin, pour le nouvel incendie qui a éclaté à l'Abadie, à quelques kilomètres au nord des faubourgs de Nice, des hommes et du matériel ont été envoyés immédiatement sur les lieux, pour faire face à la situation.

**L'affaire d'espionnage en Egypte Le procès s'ouvrira dimanche**

LE CAIRE, 31 août. — (Ag Reuter) — Des milieux compétents du Caire assurent que le contact a pu être établi jeudi soir entre le vice-consul britannique Rendal Bratt et les deux ressortissants anglais James Swinburn et Charles Pittuck, arrêtés par les autorités égyptiennes sous l'inculpation d'espionnage. La rencontre a eu lieu dans le bureau de la direction de la prison réservée aux étrangers, au Caire.

(AFP) — Le procès des membres du « réseau d'espionnage britannique » s'ouvrira dimanche prochain, ainsi qu'on l'annonce de source officielle.

**3750 personnes tuées lors d'accidents de la route aux Etats-Unis en juillet**

CHICAGO, le 31 août Ag Reuter — L'Office nationale de sécurité annonce que le nombre des morts dû aux accidents de la circulation aux Etats-Unis pendant le mois de juillet a atteint un nouveau et double record. En effet, 3750 personnes ont perdu la vie au cours d'accidents de la route, ce qui porte à 21750 le nombre des victimes de la circulation pour les sept premiers mois de l'année en cours, ce qui correspond à une augmentation de 9 pour cent par rapport à la période correspondante de l'année écoulée.

**Les sanglants combats d'Algérie**

ALGER, 30 août. (Reuter). — Au cours d'une des batailles les plus dures qu'ont dû soutenir les troupes françaises dans leurs opérations de répression du terrorisme, 50 rebelles ont été tués mercredi près de Nedroman, à 32 kilomètres de la frontière marocaine. Les troupes de sécurité ont perdu dix hommes. Les combats se sont poursuivis toute la journée de jeudi.

Mercredi, dans tout l'Algérie, les rebelles ont perdu 130 hommes tandis que de nombreux autres ont été faits prisonniers.

**Au 77<sup>e</sup> Congrès des catholiques d'Allemagne**

COLOGNE, 30 août. (Kipa) — Le 77<sup>e</sup> Congrès des catholiques d'Allemagne s'est ouvert officiellement mercredi 29 août, à 16 heures, à Cologne, en présence de nombreuses personnalités.

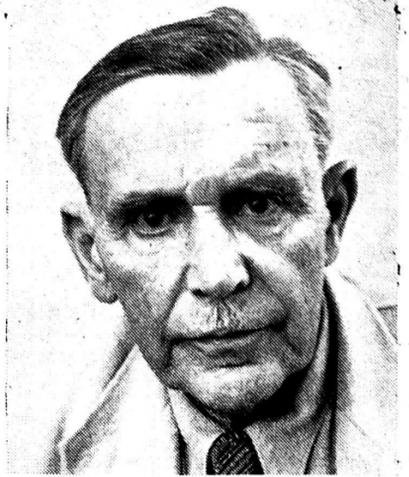
Parmi les ecclésiastiques, il y avait notamment : Son Em. le cardinal Piazza ; Son Em. le cardinal Frings, archevêque de Cologne ; Son Exc. Mgr Muench, nonce apostolique en Allemagne ; de très nombreux évêques, parmi lesquels un Africain ; l'évêque français est représenté par Son Exc. Mgr Villot, auxiliaire de Son Em. le cardinal Feltin, archevêque de Paris, et secrétaire de l'épiscopat français. Les personnalités civiles avaient à leur tête le chancelier Adenauer, entouré de plusieurs ministres et secrétaires d'Etat ; des représentants des gouvernements des différents « Länder ». L'église évangélique de Cologne était représentée par M. Jaeger.

Le prince de Læwenstein prononça le discours d'ouverture dans lequel il exprima la joie des catholiques Allemands de posséder à nouveau leurs églises détruites par la guerre. Puis il rendit public la désignation de M. Schneeberger, conseiller ministériel, de Mayence, en qualité de président du Congrès. Celui-ci prit alors la parole pour remercier les personnalités présentes, particulièrement les représentants étrangers.

Après le discours du Chancelier Adenauer, M. Schniewind, de Wuppertal, parla au nom de l'Eglise évangélique d'Allemagne, félicitant les catholiques de l'ouverture de leur Congrès, et apportant les vœux des chrétiens évangéliques.

Son Em. le cardinal Frings, clôtura la séance, en remerciant tous ceux qui avaient œuvré pour la préparation du Congrès, les personnalités

**Les 70 ans d'Othmar Schoeck**



Othmar Schoeck, le grand compositeur et directeur, fêtera à Zurich, demain 1er septembre, son 70<sup>e</sup> anniversaire. M. Schoeck, qui reste extrêmement actif, a fait connaître dans le monde entier la musique suisse, car son œuvre tout entière jouit de la plus haute estime dans tous les pays du monde. M. Schoeck a reçu dernièrement la médaille Hans-Georg Nägeli qui lui a été décernée par la ville de Zurich en reconnaissance de ses mérites pour la musique suisse.

**Le Rhin deviendra-t-il menaçant ?**

MAYENCE, le 31 août Ag DPA — Le niveau des eaux du Rhin près de Mayence atteint actuellement la cote de 4,87 mètres, c'est-à-dire près d'un mètre et demi au-dessus du niveau normal. Les chalands en profitent pour exploiter à fond leur capacité de chargement.

**Les troupes françaises à Chypre Inquiétude américaine**

WASHINGTON, le 31 août Ag Reuter. — L'annonce que des troupes françaises vont stationner à Chypre a jeté un certain froid dans les milieux de Washington.

A ce sujet, le département d'Etat se refuse pour l'instant à tout commentaire. En effet, les Etats-Unis ont été informés, mais non consultés, à propos de l'accord franco-britannique.

Certains fonctionnaires du département d'Etat sont d'avis qu'à la suite de cet accord, le colonel Nasser sera d'autant moins disposé à adopter une attitude conciliante dans la crise de Suez. Pour des raisons de politique intérieure, il ne lui est pas possible de faire des concessions aux puissances occidentales. De plus, les renforts militaires franco-britanniques risquent d'accroître la résistance des Egyptiens et des Asiatiques contre la proposition d'internationalisation de Suez.

**Un traité d'amitié entre la Suisse et les Philippines**

BERNE, 30 août. — (Ag) — M. Walter Hofer, consul général de Suisse aux Philippines, a signé jeudi à Manille, sous réserve de ratification, un traité d'amitié entre la Confédération suisse et la République des Philippines.

**On lance aussi des tomates aux U. S. A.**

**Le malheureux problème racial**

CLINTON (Tennessee), 30 août. (Reuter). — Après l'inscription des premiers élèves noirs dans les classes du collège de Clinton, réservées jusqu'ici exclusivement aux Blancs, des incidents se sont produits jeudi entre des parents d'élèves blancs et des policiers. Une négresse qui passait à été bombardée de tomates. La police a arrêté trois personnes. La foule s'est alors assemblée devant la prison et a lancé des pierres.

**Odieux assassinat d'un père blanc en Algérie**

ALGER, 30 août. — (Ag AFP) — Le père Jean Tabart, des Pères blancs a été assassiné aux environs de Geryville (sud Oranais), alors qu'il rentrait d'un cantonnement militaire où il avait célébré dimanche le service religieux, annonce un communiqué de la mission des Pères blancs d'Algérie.

Les circonstances de ce meurtre ne sont pas encore connues. Le communiqué déclare que le père Tabart était bien connu pour sa bonté et son dévouement dans la région où il ne comptait que des amis et ajoute que les montagnes des environs de Geryville sont hantées par des bandes rebelles qui ignorent tout de la contrée.

**Les chemins de fer fédéraux ont fait de bonnes affaires en juillet 1956**

BERNE, le 30 août Ag — Les CFF communiquent : Les CFF ont transporté en juillet 1956, 1790 millions de voyageurs, c'est-à-dire 400 000 de moins qu'en juillet 1955. Les recettes ont atteint 55,5 millions de francs, ce qui fait 800 000 francs de moins qu'en juillet 1955.

Le trafic des marchandises a atteint 2,21 millions de tonnes, par rapport au tonnage du même mois de l'année dernière, l'augmentation est de 200 000 tonnes. Les recettes, 41,6 millions de francs, ont été supérieures de 2,5 millions de francs à celles de juillet 1955.

Les recettes d'exploitation ont été de 82,9 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 2 millions de francs par rapport à juillet 1955. Quant aux dépenses d'exploitation, elles ont augmenté de 6,6 millions, pour atteindre 55,7 millions de francs.

L'excédent de recettes sur les dépenses d'exploitation est de 29,2 millions de francs, ce qui fait 4,6 millions de francs de moins qu'en juillet 1955. Il sert à couvrir les dépenses figurant au compte de profits et pertes (amortissements, frais de capitaux, etc.) de 15 millions de francs par mois en moyenne en 1956.